La LIBERTÉ
Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE
RÉCIPIENDAIRE DU CAPOT BLEU 2013
The Chamber — The Winnipeg Chamber of Commerce — RÉCIPIENDAIRE DU PRIX Spirit of Winnipeg
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
Vol. 100 n°9 • du 29 mai au 4 juin 2013 • **SAINT-BONIFACE**
1,10 $ + taxes

Au feu!

photo : Camille Harper-Séguy



photo : Gracieuseté SteinbachOnline.com

Deux grandes institutions sont en feu au Canada. L'une à Ottawa, le Sénat, et l'autre au Manitoba, le Musée Pointe Des Chênes. L'une est en feu de façon figurative, l'autre littérale. Il n'en reste pas moins que la crise du Sénat qui a été déclenchée par le remboursement en février dernier de quelque 90 000 $ d'allocations de logement par le sénateur conservateur, Mike Duffy, au chef de cabinet du premier ministre Stephen Harper, Nigel Wright, a mis le feu aux poudres et a relancé le débat sur la pertinence de la Chambre haute. Sur la photo, la sénatrice libérale, Maria Chaput, et le sénateur conservateur, Don Plett, ont malgré tout confiance en l'avenir de cette institution.

Au Manitoba, en revanche, l'optimisme n'est pas au beau fixe étant donné que les flammes qui ont ravagé le Musée Pointe Des Chênes ont détruit une grande partie des articles collectés. Le Musée abritait notamment quelque 1 000 ouvrages qui avaient eux-mêmes été sauvés d'un incendie dans un monastère de la région en 1950. ■ **Pages 3 et 5.**

La Régie des services publics

AVIS DE RAPPEL D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDEUR :

CENTRA GAS MANITOBA INC. (CENTRA)

DEMANDE :

DEMANDE PORTANT SUR LES TARIFS GÉNÉRAUX EN 2013-2014

L'avis d'audience publique daté du 5 février 2013 informait la population de la demande soumise par Centra Gas Manitoba Inc. (« Centra ») à la Régie des services publics du Manitoba (la « Régie »), qui visait à faire approuver de nouveaux tarifs.

Centra a mis à jour sa demande originale le 10 mai 2013 pour inclure des données estimatives courantes qui portent sur les coûts du gaz autres que ceux du gaz d'inventaire et qui sont fondées sur les prix du marché à terme au 2 avril 2013. La demande mise à jour de Centra vise l'approbation des éléments suivants :

1. Une augmentation approximative de 2,0 % des recettes générales à compter du 1er août 2013 afin de produire des recettes additionnelles de 6 millions de dollars et un revenu net prévu de 5 millions de dollars au cours de l'exercice 2013-2014;
2. Des rajustements aux tarifs à compter du 1er août 2013 afin de correspondre à l'évolution des coûts prévus pour le gaz autres que les coûts du gaz d'inventaire;
3. Approbation des tarifs qui entreront en vigueur le 1er août 2013 pour le gaz de réserve, le transport jusqu'à Centra, la distribution aux clients (ventes) et le transport, les redevances mensuelles de base, les coûts indirects liés au gaz d'inventaire et le tarif lié au coût du service de gaz d'inventaire à tarif fixe.
4. Le recouvrement, par le biais de tarifs supplémentaires qui seront mis en vigueur le 1er août 2013, d'un montant de 0,01 million de dollars des soldes des comptes d'écarts sur les achats de gaz autre que le gaz d'inventaire et des comptes de report du coût du gaz au 31 octobre 2012, y compris les coûts prévus de détention jusqu'au 31 juillet 2013.

Si elle est approuvée par la Régie, la demande mise à jour de Centra se traduira par une augmentation annuelle d'environ 2,6 % ou 19 $ sur la facture des clients résidentiels typiques à compter du 1er août 2013. Les éventails suivants indiquent les incidences annuelles estimatives sur la facture des clients des différentes catégories, selon la consommation et les caractéristiques de la charge :

Service général à faible volume	de 2,0 à 3,1 %
Service général à volume élevé	de 1,9 à 2,6 %
Service ininterrompu à volume élevé	de -3,9 à 3,5 %
Service de ligne principale	de -7,3 à -2,7 %
Service interruptible	de -2,1 à 2,7 %

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE :

Les parties intéressées peuvent obtenir toutes les précisions en suivant la procédure ci-dessous :

Centra Gas Manitoba Inc.
À l'attention de Mme M. D. Boyd
360, avenue Portage, 22e étage
Winnipeg MB R3C 0G8
Téléphone : 204 360-3468 (appels sans frais)
Courriel : mboyd@hydro.mb.ca

Régie des services publics
À l'attention de M. H. M. Singh
330, avenue Portage, bureau 400
Winnipeg MB R3C 0C4
Téléphone : 204 945-2638
Appels sans frais : 1 866 854-3698
Courriel : publicutilities@gov.mb.ca

Il est possible de consulter une version électronique de cette demande à l'adresse http://www.hydro.mb.ca/regulatory_affairs/gas/gra_2013/index.shtml.

MODIFICATIONS :

La Régie peut délivrer une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise et répondre à cette dernière en totalité ou en partie. Elle peut ajouter des conditions à la demande ou les modifier, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande originale comprenait de tels ajouts ou modifications.

AUDIENCES PUBLIQUES :

À la suite d'une réunion préparatoire organisée par la Régie le 1er mars 2013, cette dernière a délivré l'ordonnance n° 21/13 qui établit un horaire pour faciliter l'échange ordonné de renseignements au sujet de la demande d'approbation de tarifs généraux de Centra. Les audiences publiques qui porteront sur cette question commenceront le jeudi 13 juin 2013 à 9 h.

L'audience publique aura lieu dans les bureaux de la Régie (330, avenue Portage, bureau 400, Winnipeg).

PARTICIPATION :

Conformément à l'avis d'audience publique et de réunion préparatoire publié vers le 9 février 2013, les parties qui souhaitent participer à part entière à l'interrogation des témoins, ainsi qu'à la soumission de preuves, d'observations et de conclusion finale, devaient s'inscrire auprès de la Régie au plus tard le 27 février 2013.

Les parties qui, au cours de l'audience, souhaitent simplement présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue sans participer à tout le processus sont connues sous le nom de présentateurs. Elles doivent soumettre leurs mémoires ou informer le secrétaire de la Régie de leur intention de se présenter à l'audience publique dès que possible, au plus tard une semaine avant le début de l'audience. Les personnes qui souhaitent intervenir en français à l'audience doivent en informer le secrétaire de la Régie au plus tard le 6 juin 2013.

PROCÉDURES :

Les Règles de pratique et de procédure de la Régie s'appliquent au déroulement de l'audience. Tous les intervenants devraient se familiariser avec les Règles de la Régie. On peut consulter les Règles sur le site Web de la Régie à l'adresse www.pub.gov.mb.ca ou en obtenir un exemplaire en communiquant avec la Régie par courriel à l'adresse publicutilities@gov.mb.ca, en écrivant ou en appelant le secrétaire de la Régie au 204 945-2638 (1 866 854-3698, sans frais).

FAIT le 14 mai 2013.

Le secrétaire de la Régie des services publics et
directeur administratif,
Hollis M. Singh


Donner cinq jours de préavis.


Salle accessible aux fauteuils roulants.

Bureau 400
330, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0C4
www.pub.gov.mb.ca



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** ■ Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN** ■ Journalistes : **Daniel BAHUAUD**, **Katrine DENISET** et **Camille HARPER-SÉGUY** ■ Journalistes et reporters de projets spéciaux : **Wilgis AGOSSA** et **Angelika ZAPSZALKA** ■ Journalistes stagiaires : **Miguel LACHANCE** et **Sabine TRÉGOUËT** ■ Webmestre et infographiste : **Françoise GÉNUIT** ■ Chef de la production : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** ■ Réceptionniste : **Sophie WILD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

Les bureaux sont situés au **420, rue Des Meurons, unité 105** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante. ■ Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998** ■ Web : **la-liberte.mb.ca**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **www.la-liberte.mb.ca** ■ Courrier électronique : Direction et lettres à la rédaction : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Communiqués de presse : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Abonnements : **administration@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba :** 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada :** 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis :** 95 $ ■ **Outre-mer :** 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canada

Sainte-Anne

Patrimoine en fumée

Un incendie a ravagé le Musée Pointe Des Chênes à Sainte-Anne. À l'heure de passer sous presse, l'étendue exacte des dégâts n'était pas encore connue, mais le sinistre semblait majeur.



Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca

La communauté de Sainte-Anne est en deuil. Son Musée Pointe Des Chênes a été ravagé par les flammes le 24 mai dernier. Le feu semble avoir commencé vers 15 h 45. Son origine restait inconnue au moment d'écrire ces lignes.

« C'est la pire catastrophe que le Musée ait connu depuis sa construction en 1972, déplore le président du Musée Pointe Des Chênes, Paul-Guy Lavack. On y avait plus de 3 000 articles provenant de la région jusqu'à Saint-Norbert.

« On avait notamment plus de 1 000 ouvrages, qui eux-mêmes avaient été sauvés de l'incendie de la librairie d'un monastère dans la région en 1950, poursuit-il. Ces livres avaient ensuite été donnés au Musée quand il a été ouvert. »

Fondé par Louis Bernardin et construit par feu Joseph Laurin, tous deux résidants de Sainte-Anne, le Musée Pointe Des Chênes rassemblait des objets et documents des pionniers canadiens-français et métis de l'Est manitobain.

Avenir incertain

Au moment d'écrire ces lignes, Paul-Guy Lavack ne pouvait pas confirmer l'étendue exacte des dégâts causés par l'incendie du 24 mai dernier, et donc évoquer avec certitude l'avenir du Musée Pointe Des Chênes.

« On attend le rapport de l'inspecteur du département d'incendie de la Ville de Sainte-Anne pour avoir plus de détails, explique-t-il. Pour le moment, on ne peut pas approcher des bâtiments. »



photo : Gracieuseté SteinbachOnline.com

La brigade du feu de la Ville de Sainte-Anne a pu éteindre l'incendie qui ravageait le Musée Pointe Des Chênes le 24 mai dernier, et ainsi éviter qu'il se propage.

Il observe toutefois que « les dégâts semblent intenses. L'atelier est totalement détruit, et la bâtisse principale l'est en partie. Elle est probablement irrécupérable et pourrait bien devoir être détruite également ».

Quant aux artefacts, la brigade de feu de la Ville de Sainte-Anne dit avoir bon espoir de sauver au moins 50 % des items qui étaient entreposés au Musée, mais Paul-Guy Lavack attend de voir. « Tout dépendra des dommages causés par la fumée et l'eau qui a été nécessaire pour éteindre l'incendie », annonce-t-il.

L'avenir du Musée Pointe Des Chênes dépend donc de ce rapport très attendu par le président du Musée et le maire de Sainte-Anne, Bernard Vermette.

« C'est une grande perte pour la communauté, conclut Paul-Guy Lavack. J'en suis très affecté car j'ai ce Musée vraiment à cœur. Ce que je voudrais savoir avant tout, c'est comment ce feu a commencé alors que le Musée n'était pas ouvert au public! »

Par ailleurs, l'incendie a failli s'étendre à la résidence pour aînés de Sainte-Anne, la Villa Youville. Un second désastre a pu être évité grâce à l'intervention des pompiers de Sainte-Anne et de La Broquerie.

Patrimoine et culture

Maison Riel : retour du programme scolaire

Daniel BAHUAUD

Une nouvelle entente, conclue entre Parcs Canada et la Fédération des Métis du Manitoba (MMF), permettra à cette dernière d'offrir des programmes scolaires à la Maison Riel en mai et juin. En outre, la MMF offrira en juin et juillet des visites guidées du lieu historique.

C'est ce qu'a annoncé, le 23 mai dernier, la députée fédérale de Saint-Boniface, Shelly Glover, au nom du ministre de l'Environnement responsable de Parcs Canada, Peter Kent.

« Notre gouvernement est fier de s'associer au Louis Riel Institute (LRI), l'organe philanthropique de la MMF qui sera responsable des nouveaux services, afin d'améliorer l'expérience du public visitant la Maison Riel de grande importance pour notre province et notre pays », a-t-elle déclaré dans un communiqué de presse.

L'entente a été conclue suite à une série de réunions entre Parcs Canada et des organismes voués au patrimoine, notamment les sociétés historiques de Saint-Boniface et de Saint-Vital, le Musée de Saint-Boniface, l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (UNMSJM) et la MMF et son LRI. En effet, c'est le LRI qui a signé le permis d'occupation l'autorisant à offrir les nouveaux programmes.

Pour sa part, le président de l'UNMSJM, Gabriel Dufault, se dit heureux que le programme scolaire, annulé en juin 2012 par Parcs Canada en raison des compressions budgétaires du gouvernement Harper, soit à nouveau disponible. « L'important, c'est que les élèves des écoles d'immersion et des écoles françaises de la Division scolaire franco-manitobaine soit bien desservis, déclare-t-il. Plus de 700 élèves ont visité la Maison Riel en mai et juin de 2012. C'est considérable.

« Je suis heureux que les cinq interprètes embauchés par le LRI soient des francophiles bien bilingues, poursuit-il. Ils m'ont invité à une rencontre, afin que je puisse leur raconter les grandes lignes de l'histoire de l'UNMSJM et de ses contributions à la communauté francophone, ainsi que des activités en place lors des programmes scolaires antérieurs, offerts par la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) lorsqu'elle détenait, elle, un contrat de service avec la Maison Riel. Notre entretien était encourageant, et augure bien pour l'avenir. »

Cet optimisme est plus mitigé chez le président de la SHSB, Michel Lagacé.

« La présence d'un programme scolaire à la Maison Riel est importante, certes, mais les heures d'accès au lieu historique sont toujours drôlement réduites, indique-t-il. De plus, c'est ironique que le gouvernement fédéral continue de subventionner les services d'interprétation à la Maison Riel, mais à travers une autre enveloppe, accordée à la MMF par le biais du LRI. Y aura-t-il vraiment des épargnes pour les contribuables, comme le souhaitait tant le gouvernement fédéral?

« Je me préoccupe également du bilinguisme des interprètes, poursuit-il. Le site appartient au gouvernement fédéral, et met en évidence l'histoire de Louis Riel et des Métis. Il nous faut une qualité de service et une qualité de langue égale à l'anglais. J'espère que les interprètes pourront répondre aux principes de l'offre active et des services égaux. »

ÉDITORIAL

par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca



La peur du feu

Un théologien futé et son apprenti pourchassent un vieux bibliothécaire dans les combles d'une abbaye à la frontière franco-italienne, une nuit d'hiver de 1327. Le vieillard a caché pour éviter la contamination spirituelle une collection d'œuvres uniques contestant la Révélation. Il a éliminé plusieurs moines très curieux avec du poison sur les pages défendues. En les feuilletant, les victimes se donnent elles-mêmes la mort en se mettant le doigt sur la langue.

L'auteur du roman *Le Nom de la rose*, Umberto Eco, fait dire au héros Guillaume de Baskerville : « Redoute, Adso, les prophètes et ceux qui sont disposés à mourir pour la vérité, car d'ordinaire ils font mourir des multitudes avec eux, souvent avant eux, parfois à leur place. »

Le duo finit par rattraper le vieux moine alors qu'il se gave des pages du 2e livre d'Aristote pour les faire disparaître à jamais. Pendant la bousculade pour sauver le parchemin, le bibliothécaire lance un chandelier au milieu des vieux bouquins éparpillés. C'est ainsi que la plus grande bibliothèque de la chrétienté passe au feu.

Redoute, lecteur, ceux qui patronnent quoi lire ou ne pas lire, ce qu'on doit ou non penser, manger ou fumer.

On ne peut toutefois pas y échapper. Après les religions, il y a les nations, les Monsanto, les médias - peut-être surtout eux - et les parents. Les vendeurs du temple nous font porter des drapeaux, credo et logos comme autant de poissons dans le dos.

Pendant longtemps, *La Liberté* a raconté nos histoires à partir de choix motivés. De nombreux exemples d'actions et d'omissions ont été rappelés dans les chroniques du centenaire publiées depuis le début de 2013. Puis il y a eu la révolution tranquille. Depuis 40 ans, nous publions un journal qui tente chaque semaine de se libérer du joug de la vérité, sans jamais y parvenir tout à fait.

Comme un livre saint, ce journal est un récit honnête et complexe, jamais complet et parfois incohérent. Il dévoile le parcours d'une collectivité à travers l'ombre et la lumière. En sachant que le diable se cache dans les détails, on doit l'interpréter comme un rêve et lire entre les lignes. Ça peut prendre du temps et du recul.

C'est le rôle des anniversaires. À ses débuts en 2009, la directrice et rédactrice en chef s'est posée cette question : quel serait le plus beau cadeau à faire à la communauté pour le centenaire?

Comme ses prédécesseurs, Sophie Gaulin a pris peur en voyant sur des tablettes les copies reliées des éditions annuelles de *La Liberté* succombant à l'usure et à la poussière. Et si ce trésor disparaissait dans un incendie? C'est ainsi qu'elle a rêvé d'offrir, à chacun de nous, rien de moins que la bibliothèque complète de 100 ans de journaux.

Une intention face au mur du destin et de l'inertie. Ça n'avait jamais été fait.

On peut apprécier d'autant plus l'importance d'une telle démarche après l'incendie qui a ravagé, le 24 mai dernier, le Musée Pointe-des-Chênes. Une partie de la collection d'artefacts réunis sur les 150 ans d'histoire de Saint-Anne-des-Chênes aurait disparue parmi les cendres.

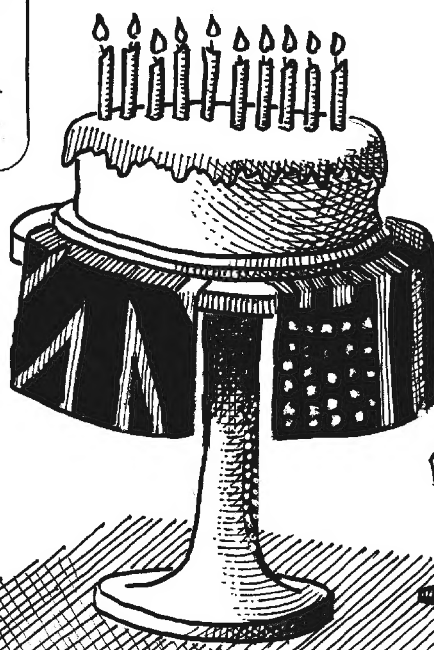
Les copies de *La Liberté* sont désormais hors de danger. Sorti des abîmes, le cadeau a été livré ce 22 mai : le seul et unique récit de notre histoire en 5 000 journaux numérisés, quelque 100 000 pages et des millions d'articles disponibles gratuitement sur le Web!

C'est le genre de cadeau qu'on examine sous tous les angles en se demandant si c'est possible! On fait tourner le moteur, on joue comme un chat avec la souris puis on plonge.

Les premiers jours, impossible de faire autre chose que de naviguer d'une édition et d'une année à l'autre, pendant que les toasts et le Sénat brûlent. Pas besoin de se mettre le doigt sur la langue pour tourner les pages.

Une véritable boîte à souvenirs, surprises, trésors. Un voyage dans le temps à revoir en accéléré le grouillement d'amis et de familles, groupes, causes et évènements. L'occasion d'interpréter avec quoi et pourquoi on nous a égarés et inspirés. De bons moments à rire de soi et des autres.

Merci Sophie, merci *La Liberté* !


À VOUS la parole



À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Une correction et une hypothèse

Madame la rédactrice,

Dans l'article au sujet du rôle des Oblats dans la publication de l'hebdomadaire *La Liberté* (cahier spécial du 22 mai 2013), il est indiqué que le frère du premier directeur de la *Liberté* avait été un des co-fondateurs du journal le *Droit*. Et on m'a attribué ce renseignement. Il arrive parfois lorsqu'on parle à bâtons rompus dans le cadre d'une entrevue téléphonique de dire des choses qui ne sont pas tout à fait justes. Si tel était le cas, je m'en excuse, parce que j'aurais dû savoir mieux. Je l'ai écrit assez souvent, dans le cadre de rapports de recherche et autres, que Hector Héroux, le premier rédacteur de *La Liberté*, travaillait au *Devoir* de Montréal, journal fondé en 1910 par Henri Bourassa et son frère Omer Héroux lorsque Mgr Langevin l'embaucha en janvier 1913.

Cela dit, on a ici l'occasion de voir un autre aspect de la fondation de notre hebdomadaire centenaire. La fondation de *La Liberté* en mai 1913 et la fondation du *Droit* un mois plus tôt à Ottawa en mars 1913, ainsi que la fondation du *Patriote de l'Ouest* en Saskatchewan en 1910, se ressemblent beaucoup du fait que ces journaux sont jugés nécessaires pour défendre les droits des francophones catholiques de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario, des droits –linguistiques mais surtout scolaires – qui sont menacés par la majorité anglo-protestante des diverses provinces. De plus, ils ne sont pas l'œuvre d'un particulier, en l'occurrence un imprimeur, ou encore d'un parti politique, comme c'était souvent le cas à cette époque. Sans doute à cause de cela – ces journaux appartenaient à personne donc à tous –, ils ont, au fil des ans, servi à définir des communautés francophones viables et vivantes distinctes de la grande nation canadienne-française du 19e et de la première moitié du 20e siècles, façonnant ainsi la francophonie plurielle canadienne qu'on connaît aujourd'hui.

Lucien Chaput
Bélair (Manitoba)
Le 24 mai 2013

Sénat

Grand malaise

Le Sénat du Canada est en crise depuis que plusieurs sénateurs, notamment le Conservateur Mike Duffy, sont accusés d'avoir utilisé l'argent public à des fins personnelles.

Pascale CASTONGUAY (APF) et
Camille HARPER-SÉGUY

Les rebondissements s'enchaînent les uns aux autres dans ce qui porte dorénavant le nom de crise du Sénat.

Au cœur de cette crise, on retrouve le remboursement en février dernier de quelque 90 000 $ d'allocations de logement par le sénateur Mike Duffy, au chef de cabinet du premier ministre Stephen Harper, Nigel Wright, qui a depuis démissionné, le 19 mai dernier. Mike Duffy n'avait pas droit à un tel don qui a été découvert à la mi-mai dernier.

De plus, le sénateur libéral Marc Harb se serait fait rembourser 40 000 $ de frais de subsistance, et le sénateur conservateur Patrick Brazeau, 50 000 $, alors qu'ils n'y avaient peut-être pas droit. Une enquête sur les dépenses des sénateurs est en cours.

Malaise

Au Sénat, l'ambiance actuelle n'est donc pas propice au travail. « C'est difficile en ce moment de continuer à travailler, confie la sénatrice libérale manitobaine, Maria Chaput. Ça a brisé l'atmosphère de relative collaboration qu'il y avait. On est maintenant sur nos gardes, d'autant plus que les sénateurs accusés continuent de siéger au sénat même s'ils ont démissionné des comités.

« En outre, on reçoit des courriels pas gentils de Canadiens qui remettent en question l'importance du Sénat à cause de cette situation, ajoute-t-elle. C'est triste. »

Le sénateur conservateur, Don Plett, ne s'inquiète toutefois pas trop de l'avenir de la Chambre haute du Canada. « Je ne crois pas que le Sénat soit en danger, a-t-il assuré lors d'une entrevue au Winnipeg Free Press News Café. On est 105 sénateurs et seulement trois sont accusés d'avoir fait des erreurs. Il y a aura toujours des abuseurs du système, c'est dans la nature humaine. Ça ne remet pas en cause le Sénat en entier. »

Toutefois, l'Opposition officielle néo-démocrate a profité de l'occasion pour relancer le débat sur l'abolition du Sénat en lançant la pétition *Remballons le tapis rouge*. « Le Sénat est un organe complètement dépassé », a affirmé le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Thomas Mulcair lors d'une entrevue télévisée.

Par ailleurs, le bras de fer est lancé entre sénateurs libéraux et conservateurs sur la façon de gérer la situation, même si tous s'accordent à dire qu'une enquête doit avoir lieu et la vérité, être découverte.



photo : Camille Harper-Séguy

Les sénateurs Maria Chaput et Don Plett se sont exprimés sur la situation au Sénat au Winnipeg Free Press News Café.

« Les Libéraux veulent que l'enquête soit publique alors que les Conservateurs veulent en finir vite et que ce soit oublié, rapporte Maria Chaput dans une entrevue accordée à *La Liberté*. Notre caucus libéral a demandé que le dossier de Mike Duffy soit directement référé à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour enquête, mais les Conservateurs ont refusé. Ils veulent d'abord qu'un comité du Sénat fasse son enquête pour déterminer s'il y a eu fraude ou non, et si oui, le dossier irait à la GRC.

« C'est en effet important de respecter la présomption d'innocence de toute personne avant preuve de sa culpabilité, assure Maria Chaput. Mais dans le cadre du sénateur Duffy, on a estimé qu'il y avait déjà trop de preuves accumulées! »

Rôle du premier ministre

Stephen Harper a pour sa part attendu le 21 mai avant de prendre la parole devant son caucus lors d'une réunion à laquelle les médias étaient invités. Il a confirmé qu'il était « fâché de voir la tournure des évènements de la dernière semaine », mais n'a pas voulu répondre davantage aux questions des journalistes.

Ce n'est que le lendemain, le 22 mai, lors d'un déplacement au Pérou qu'il a finalement soutenu aux journalistes qu'il avait « entendu les faits dans les reportages des médias. Jusqu'à ce moment, je présumais que le sénateur Duffy avait remboursé les contribuables avec ses ressources personnelles.

« On ne m'a pas demandé mon appui pour ce don de 90 000 $ et si on me l'avait demandé, j'aurais été clairement contre, a-t-il assuré lors de cette entrevue en Amérique du Sud. Je m'attends donc à ce que Mike Duffy rembourse les contribuables avec son propre argent. Évidemment, je suis bien désolé, frustré, fâché. J'ai toute la gamme d'émotions. »

Maria Chaput a pour sa part du mal à le croire. « Quand on parle d'un poste comme celui de Nigel Wright, il y a 99,9 % de chances que le premier ministre soit au courant de tout, estime-t-elle. Surtout quand c'est un premier ministre de nature plutôt contrôlante comme Stephen Harper. »

« Stephen Harper doit s'engager à mettre tous les documents sur la table et donner le vrai récit des évènements », a soutenu également Thomas Mulcair dans les médias télévisés.

Le NPD a entre autres demandé à Élections Canada de faire enquête sur les dépenses du sénateur Mike Duffy, et à la GRC de faire enquête sur l'entente entre Nigel Wright et le sénateur Duffy. En juillet dernier, la GRC avait aussi entamé une enquête portant sur les réclamations de dépenses des sénateurs.

Plusieurs questions demeurent dans ce dossier, notamment pourquoi le sénateur Duffy n'a pas déclaré ce don de 90 172 $ de Nigel Wright. Les Sénateurs sont tenus de rapporter tout cadeau supérieur à 500 $ dans les 30 jours suivant la réception. Si cet oubli s'avère intentionnel, la preuve de fraude serait faite.

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Bon accueil garanti au Manitoba

Le Manitoba pourrait adopter une loi, la première au Canada, qui assurera aux étudiants étrangers un accueil sécuritaire et de qualité.

Camille HARPER-SÉGUY

La ministre provinciale de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, Erin Selby, a déposé le 13 mai dernier un projet de loi inédit au Canada visant à garantir la bonne qualité de l'accueil des étudiants étrangers au Manitoba.

« Le Manitoba accueille quelque 5 700 étudiants étrangers chaque année, qui contribuent à notre économie à hauteur de plus de 153 millions $ par an, souligne Erin Selby. De plus, ils enrichissent nos communautés et nos écoles en y ajoutant de la diversité culturelle. Il est donc important de leur garantir la meilleure protection possible s'ils choisissent de venir faire leurs études au Manitoba. »

Concrètement, le projet de loi prévoit que toute école voulant recruter des étudiants internationaux, publique comme privée, devra signer et respecter un code de conduite établi par la Province. Des contrôles seront effectués et en cas de violation du code, des amendes devront être payées et les droits de recrutement à l'international de l'institution fautive seront suspendus, voire annulés.

Cette initiative de la Province réjouit l'Université de Saint-Boniface (USB) qui, avec 18,5 % d'étudiants internationaux à l'hiver 2012-2013, accueille la plus grosse proportion d'étudiants étrangers parmi les institutions postsecondaires de la province.

« Ce projet de loi va dans le sens de notre philosophie depuis longtemps, assure le directeur des services aux étudiants de l'USB, Christian Perron. On suit le code de déontologie du Bureau canadien de l'éducation internationale, donc on recrute déjà de façon honnête et transparente. La seule grande différence, c'est que désormais on devra être directement redevables à la Province, avec certainement des rapports à lui remettre.

« De plus, en obligeant les écoles à se vendre telles qu'elles sont réellement, la concurrence sera plus juste, se réjouit-il. C'est positif pour nous car à l'USB, par exemple, les étudiants internationaux ne paient que deux fois les frais d'inscription des locaux. Ailleurs, ça peut aller jusqu'à trois fois. »

Le président de l'Association étudiante de l'USB (AEUSB), Nicolas Audette, constate pour sa part que « les étudiants internationaux n'ont pas signalé de problèmes particuliers à l'AEUSB. On n'a jamais reçu de plainte. S'il y en a qui sont mécontents de leur accueil, je ne les connais pas ».

De plus, il assure que « l'USB fait vraiment des efforts pour s'assurer que les besoins de tous les étudiants sont reconnus. Pour ce qui est des étudiants internationaux, le Bureau international leur offre plusieurs services pour mieux les accueillir et faciliter leur intégration.



photo : Camille Harper-Séguy

Nicolas Audette.

« Une équipe de bénévoles va les accueillir à l'aéroport, et puis ils ont une semaine d'accueil avec des formations sur la météo, les changements culturels et sociaux auxquels s'attendre ici par rapport à leurs pays d'origine, ou encore sur les comportements acceptables ou non ici, précise-t-il. C'est assez bien organisé. »

Christian Perron affirme par ailleurs que « même si on doit faire quelques corrections à nos pratiques du fait de la loi, on les aurait faites de toute façon car on met déjà l'individu au centre. On veut continuer à s'améliorer ».

Il souhaite notamment travailler à mieux connaître les attentes des étudiants internationaux, afin de leur fournir des informations claires et complètes avant même qu'ils ne quittent leur pays d'origine pour venir étudier à l'USB.

« En effet, ça ne fait jamais de mal de donner plus d'information aux étudiants internationaux, confirme Nicolas Audette. En sachant mieux à quoi s'attendre, ils se sentiront encore plus à l'aise à l'USB. »

Erin Selby résume que « cette loi garantira aux étudiants étrangers de bons services au Manitoba, que ce soit pour le logement, la sécurité, le soutien ou encore l'éducation. On veut qu'ils aient une bonne expérience pour qu'ils la partagent à d'autres.

« Le recrutement d'étudiants internationaux est un marché de plus en plus compétitif, poursuit-elle, et on sait bien que les jeunes ne pensent pas au Manitoba en premier. On souhaite qu'avec une telle loi, ils soient davantage attirés par notre province. »

Erin Selby espère que le projet de loi sera adopté avant la fin de la session parlementaire actuelle, le 13 juin prochain. Toutefois, le code de conduite ne sera établi qu'au printemps 2014. « On va d'abord tenir des consultations pendant un an, auprès des institutions qui travaillent déjà à recruter des étudiants étrangers, dont l'USB, afin de développer les détails de ce code de conduite avec leurs conseils », conclut-elle.

POLITIQUE PROVINCIALE

Les néodémocrates unis

Pour plus d'un délégué au congrès du Nouveau parti démocratique, à Brandon, la campagne électorale de 2015 a déjà été lancée.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

C'est dans un esprit d'unité et d'optimisme que les quelque 450 délégués du Nouveau parti démocratique (NPD) ont convergé, les 24, 25 et 26 mai derniers, vers Brandon, pour le congrès provincial du parti. Et ce malgré la décision controversée du gouvernement Selinger de rehausser, le 1er juillet prochain, la taxe de vente provinciale de 7 % à 8 %.

En effet, plus de 400 délégués ont approuvé une résolution félicitant le gouvernement Selinger pour avoir « augmenté les revenus de la Couronne de façon responsable ».

« C'est signe que nous avons une vision claire du rôle positif que peut avoir le gouvernement dans la vie des Manitobains, indique le président provincial du NPD et président de la circonscription de Saint-Boniface, Dan Lambert. Les Manitobains ne veulent pas des réductions de service, et surtout pas des réductions de services de première ligne. »

Même son de cloche chez un membre de la délégation bonifacienne, Éric Plamondon. « Il faut que notre gouvernement ait les moyens de réaliser ses projets sociaux, déclare-t-il. Suite aux inondations de 2011, il reste beaucoup de travaux d'infrastructure à réaliser. Et en plus des barrages et autres mesures de protection contre l'eau, nous devons voir au maintien des routes.

« Ce qui m'a surpris, par contre, c'est que la question ne soit pas plus chaudement débattue, poursuit-il. Mais c'est peut-être parce qu'on a imposé une date limite de 10 ans sur les mesures visant à augmenter les revenus de la province. »

Pour sa part, le premier ministre, Greg Selinger, indique que la date butoir a été choisie pour maximiser les ressources financières de la Province.

« Cela coïncide avec la fin du programme fédéral d'infrastructure, explique-t-il. Si nous voulons voir à la prévention des inondations dans la vallée de la rivière Assiniboine et établir un canal permanent entre les lacs Manitoba et Saint-Martin, nous devons non seulement capitaliser sur les 275 millions $ que la hausse de la taxe de vente nous accordera, mais la donne fédérale qui doublera les sommes disponibles pour un bon nombre de projets capitaux, tels la réfection des routes, la construction d'écoles, de garderies et de foyers pour personnes âgées. »



photo : Gracieuseté NPD

Greg Selinger et Dan Lambert, au congrès provincial du Nouveau parti démocratique à Brandon.

Déjà en campagne?

Selon plus d'un délégué, le consensus au congrès sur une variété de questions – allant de l'importance de l'achat local, à l'augmentation de l'indemnité sur le loyer accordée aux moins nantis, et à l'importance sociale du Projet de loi 18, qui préconise une plus grande tolérance de l'homosexualité – se veut un signe que la campagne électorale pour les prochaines élections, prévue pour octobre 2015, a déjà été lancée.

« Il y a eu beaucoup de discussions sur l'obtention d'un cinquième mandat pour le NPD, indique Éric Plamondon. Le chef de cabinet pour le premier ministre, Liam Martin, et la codirectrice du comité de la planification électorale du parti de 2011, Leslie Turnbull, ont précisé que l'écart de valeurs entre le NPD et le Parti conservateur est plus qu'évident.

« Lors des prochaines élections, il faudra souligner la différence entre notre vision, qui préconise le service et un rôle positif pour le gouvernement, et celui des conservateurs, qui veulent réduire les services, poursuit-il. Il faudra insister que les politiques gouvernementales des deux partis auront un impact réel pour les Manitobains et qu'entre les deux, ce ne sera pas du pareil au même. »

Greg Selinger voit la situation du même œil.

« D'une façon, nous sommes toujours en campagne électorale, lance-t-il. On doit gagner chaque jour le droit de servir la communauté. C'est pour cela que nous devons défendre notre vision du gouvernement et du service public. Augmenter la taxe de vente provinciale n'est pas une mesure au détriment des contribuables, mais assurera le maintien et le développement des services.

« Le Parti conservateur, pour sa part, cherche à réduire les dépenses par principe, poursuit-il. Or, cette approche prive les contribuables des services de ligne et n'ont pas toujours les résultats escomptés. Les mesures d'austérité en Europe ne fonctionnent pas.

« Il n'est jamais facile d'être réélu, conclut-il. Or, plus que jamais, le choix de visions sur le rôle que doit jouer le gouvernement dans la société, est très clair. »

POLITIQUE FÉDÉRALE

Une fraude sans répercussion?

Daniel BAHUAUD

La Cour fédérale a reconnu, le 23 mai dernier, l'existence d'appels frauduleux dans six circonscriptions électorales lors des dernières élections fédérales, en 2011. Cependant, l'incidence de la fraude était telle qu'il n'est pas nécessaire de rendre nuls les résultats du vote.

C'est, du moins, ce qu'a déclaré le juge Richard Mosley, en tranchant la question. « Les efforts de supprimer les votes des électeurs étaient répandus, géographiquement, mais à l'exception de la circonscription de Guelph, on ne peut pas soutenir qu'ils étaient nombreux », a-t-il indiqué dans sa déclaration juridique.

En outre, la Cour fédérale n'a pas imputé le Parti conservateur, bien qu'elle ait précisé que l'information acquise pour effectuer les appels frauduleux provenait fort probablement de la banque de données du Parti, à laquelle, selon le juge Mosley, « un inconnu ou des inconnus » auraient accédé.

Au Manitoba, les appels frauduleux ont été rapportés dans deux comtés, celui d'Elmwood-Transcona et celui de Winnipeg-Sud-Centre. Candidate libérale de Winnipeg-Sud-Centre en 2011, Anita Neville, se dit à la fois justifiée et déçue par la décision du Juge Mosley.

« J'aurais souhaité que le jugement déclenche des élections partielles dans les comtés affectés, estime-t-elle. Par contre, le fait que la fraude ait été reconnue par la Cour fédérale est très important. Cela veut dire que la députée fédérale actuelle de Winnipeg-Sud, Joyce Bateman, accepte qu'elle doit son élection, du moins en partie, à des mesures frauduleuses. »

La Liberté a tenté de contacter Joyce Bateman, mais elle n'a pas répondu à nos appels.

Par contre, dans un courriel non-sollicité envoyé à *La Liberté*, le député fédéral conservateur de Provencher, Vic Toews, a indiqué que « la Cour fédérale n'a aucunement blâmé le Parti conservateur, ses candidats et ses équipes de campagne électorale. ».

« La poursuite judiciaire n'était clairement qu'une tentative partisane de salir le Parti conservateur et de renverser les résultats électoraux dans les six circonscriptions en question », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le commentateur politique, Michel Lagacé, se dit « surpris » que le jugement de la Cour fédérale n'ait pas exigé des élections partielles. « L'absence de conséquences légales ne veut pas dire qu'il y aura une absence de conséquences politiques, précise-t-il. D'une part, la décision du juge Mosley va encourager le cynisme de l'électorat. D'autre part, que Joyce Bateman et Lawrence Toet soient personnellement impliqués, ou pas, dans les appels trompeurs, leurs réputations seront sûrement ternies. »

D. B.

Erratum

Contrairement à ce qui a été indiqué dans l'article ***Le pied dans la résistance*** paru en page 35 de ***La Liberté*** du 22 au 28 mai 2013, la cérémonie d'installation de la croix aura lieu le dimanche 23 juin et non le 2 juin. Le rendez-vous est donné à 13 h 30 au Centre des arts de Saint-Norbert, avant de se rendre à l'endroit de la cérémonie sur le chemin Brady. Toutes nos excuses.

PATRIMOINE

Un Google en cadeau

Faire des recherches en un clic dans *La Liberté* de 1913 à 2013 sera désormais possible.

Camille HARPER-SÉGUY

Le journal *La Liberté* et la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) ont offert, le 22 mai dernier, un cadeau à la communauté francophone et métisse du Manitoba pour marquer le 100e anniversaire de l'hebdomadaire francophone : la numérisation de l'intégralité des plus de 5 000 numéros du journal depuis son existence, indexés et disponibles à tous en ligne, gratuitement.

« C'est un jour historique, assure la directrice générale et rédactrice en chef de *La Liberté*, Sophie Gaulin. On offre à la communauté franco-manitobaine son propre Google! » La numérisation de *La Liberté* a été réalisée par le département Peel de l'Université de l'Alberta.

« Depuis 100 ans, *La Liberté* raconte la vie de la communauté, souligne la présidente de la Société franco-manitobaine (SFM), Nicole Forest Lavergne. Sa numérisation est d'importance et d'intérêt pour toute la communauté! » La SFM a donné 50 000 $ à la réalisation du projet de numérisation Peel.

La rectrice de l'Université de Saint-Boniface (USB) qui a aussi appuyé le projet à hauteur de 15 000 $, Raymonde Gagné,



photo : Camille Harper-Séguy

Gérard Curé et Simone Neveux ont pu faire de nombreuses recherches et trouvailles dans le projet Peel de *La Liberté*.

renchérit que « *La Liberté* est le miroir et la mémoire de la communauté francophone du Manitoba, semaine après semaine. Aujourd'hui, c'est notre histoire qui est immortalisée, disponible, et qu'on peut revivre. C'est un beau cadeau que *La Liberté* nous fait! »

Les personnes présentes au lancement ont pu d'ores et déjà s'amuser à faire quelques recherches sur ce nouveau Google franco-manitobain, accessible depuis les sites Internet de *La Liberté* et du Centre du patrimoine. (1)

La vice-présidente de Presse Ouest Ltée, Suzanne Druwé, confie y avoir « trouvé de vraies perles, notamment dans les nécrologies. J'ai retrouvé l'avis de décès de mon grand-père Marcel que je n'ai jamais connu. J'ai aussi retrouvé des articles écrits par des membres de ma famille. Imaginez ce que vous pourriez découvrir sur votre famille! »

En effet, la Franco-Manitobaine, Diane Bilodeau, a bien hâte de mener des recherches personnelles sur Peel. « Ma mère est décédée, alors peut-être que je vais découvrir des histoires que je ne savais pas, et qu'elle ne peut plus me raconter, espère-t-elle. De plus, mon frère a été publié dans *La Liberté* dans le passé. Ce sera le *fun* de retrouver ses textes! »

En tant que vice-présidente de marketing et stratégie de Caisse Groupe Financier, Diane Bilodeau ajoute que « le projet Peel sera aussi très utile pour la Caisse, qui vient de fêter ses 75 ans et essaie en ce moment de retracer son histoire ».

(1) www.la-liberte.mb.ca ou www.shsb.mb.ca.

DISTINCTION

Le Manitoba reconnaît le docteur Doyle

Le médecin francophone Francis Patrick Doyle, qui a œuvré à Sainte-Anne puis à Winnipeg après des études de médecine en français au Québec, sera décoré le 15 juillet prochain au Palais législatif de l'Ordre du Manitoba, remis par le lieutenant-gouverneur de la Province, Philip Lee. Le docteur Doyle avait déjà reçu l'Ordre du Canada en 1997.

« Je suis très heureux de recevoir l'Ordre du Manitoba car je suis toujours resté dans cette province, confie Francis Patrick Doyle. C'est donc une reconnaissance directe de mon travail pour le Manitoba, en santé, mais aussi en éducation. »

En effet, le docteur Doyle, aujourd'hui âgé de 91 ans, n'a pas seulement laissé sa marque dans le domaine de la santé provinciale, mais aussi en éducation. « J'ai été président de la division scolaire Rivière-Seine et j'ai contribué à généraliser le bilinguisme et l'immersion dans la division, raconte-t-il. Ça a beaucoup aidé à augmenter le nombre de personnes qui peuvent parler français au Manitoba, même avec des parents anglophones. »

Quant à la santé, Francis Patrick Doyle a notamment contribué à établir un hôpital et un foyer pour aînés à Sainte-Anne. Il a aussi œuvré au sein de la première organisation officielle du Manitoba en santé, la Commission des hôpitaux du Manitoba, de 1962 à 1969, et il a été président du conseil d'administration de l'Hôpital Saint-Boniface de 1978 à 1988.

« J'ai agi car il y avait des choses à faire, et j'avais l'opportunité et l'intérêt de les faire, conclut le docteur Doyle. Je suis heureux d'avoir contribué à apporter des changements positifs en santé et en éducation au Manitoba. À Sainte-Anne notamment, j'étais le seul médecin quand je suis arrivé en 1948. Aujourd'hui il y en a neuf, et trois autres qui arriveront à l'automne! »

C. H.-S.



Jacqueline BLAY

LA LIBERTÉ REVISITÉE



Le 16 décembre 1976

Le retour du Manitoba bilingue grâce à Georges Forest, l'empêcheur de tourner en rond

Quelquefois, les journalistes oublient de mettre leurs lunettes de perspective historique et *La Liberté* du 16 décembre 1976 en est un bel exemple. En effet, un court article en page 1 indique que l'homme d'affaires Georges Forest a obtenu gain de cause avec le rétablissement de l'article 23 de la *Loi sur le Manitoba (1870)*.

Et l'hebdomadaire conclut : « la conséquence logique du jugement rendu mardi dernier est que désormais l'anglais et le français sont tous deux langues officielles du Manitoba. En ce sens, ce procès constitue presqu'un événement historique. »

Presque! En 2013, on saisit l'ampleur de cette décision en première instance. Toutefois, en 1976, l'opinion publique francophone fait la moue. Le journal semble minimiser cette victoire monumentale en la qualifiant de « presqu'historique ». Et pourtant! Elle est à la base de tout ce qui existe dans le domaine des services en français au Manitoba de nos jours.

Pourquoi un tel dédain? Pourquoi quelques semaines plus tard un éditorial d'une rare virulence recadre Georges Forest? S'il veut continuer sur cette route – et Georges le souhaite – qu'il se débrouille donc tout seul! Il faut qu'il comprenne que les priorités communautaires recherchent des services plutôt que des procès. Ce sont là des échos de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba qui rejette, en 1916, une démarche semblable du député libéral métis de Saint-Boniface, Joseph Dumas.

Soixante ans plus tard, Georges Forest est un homme d'affaires de Norwood qui en mène large. Cofondateur du Festival du Voyageur, il a fait la grève de la faim contre le projet de fusion municipale *Unicity* et il milite dans le mouvement coopératif. Entre autres.

En 1976, il se bat contre ce que plusieurs estiment être un moulin à vent : le rétablissement de l'article 23 de la *Loi sur le Manitoba (1870)*, aboli en 1890 par le gouvernement libéral de Thomas Greenway. Forest veut que le Manitoba redevienne une province bilingue. En agissant ainsi, il force tout le monde à regarder dans une autre direction que celle qui compte depuis 1916, c'est-à-dire le dossier scolaire.

Pourtant, il la connaît cette cause. Il sait qu'à cause de la *Loi 113* de 1970 donnant droit à l'éducation en français, les parents ont de sérieux problèmes de gestion scolaire. Or, Forest estime que si la langue française est rétablie devant les tribunaux et à l'Assemblée législative, il pourrait en être de même pour les écoles catholiques, aussi abolies en 1890. Comme bien d'autres, il fait l'amalgame « école catholique » égale « école française ». En privé, Forest voudrait bien être celui qui va tout faire récupérer.

Donc, avec son avocat Alain Hogue, Forest demande que la *Loi de 1890* faisant de l'anglais la langue officielle du Manitoba soit jugée anticonstitutionnelle. Or, en 1892 et 1909, le juge Louis-Arthur Prud'homme a déjà décidé en ce sens. Le juge de la Cour de comté Armand Dureault ne connaît que la décision de 1892. Il va dans le même sens que son collègue, ajoutant : « que justice soit faite, même si le ciel doit nous tomber sur la tête » ! Voilà la recette parfaite pour que Forest, fidèle à ses principes, devienne l'empêcheur de tourner en rond.

Après un parcours cahoteux de trois ans, Forest fait rétablir par la Cour suprême du Canada le bilinguisme juridique à l'Assemblée législative et devant les tribunaux du Manitoba. Ayant changé de rédacteur en chef, *La Liberté* le suit pas à pas. En mars 1979, elle va même jusqu'à publier – une exception à cette époque – un encart de 8 pages expliquant le contexte de toute cette Affaire.

En 2013, le bilan à longue échéance de Forest est en constante évolution, grâce à l'effet domino de ses victoires juridiques. Le rétablissement de l'article 23 mène à la cause Bilodeau dans les années 1980. Forest s'opposera parfois bruyamment à la SFM dans ce dossier, qui aboutira à la Politique des services en français et à son concept d'offre active en 1989, au Rapport Chartier en 1998, aux centres de services bilingues dans les années 2000, à de nombreux emplois bilingues au niveau provincial dans tous les domaines et peut-être, un jour, à une Loi sur les services en français.

Comme disait *La Liberté*, « en ce sens, ce procès constitue presqu'un événement historique ». En 2013, l'Histoire et le Manitoba français n'ont pas encore fini de donner son dû à Georges Forest. Qui saura, enfin, lui rendre le plein hommage qu'il mérite?

Le français égal à l'anglais au Manitoba

Le jugement rendu mardi matin, suite au procès de M. Georges Forest, déclare la Loi sur les Langues officielles de la Province du Manitoba de 1890 "ultra vires", c'est-à-dire inconstitutionnelle. Cela signifie que le seul texte légal est l'article 23 de l'Acte du Manitoba de 1870 et qui met sur pied d'égalité le français et l'anglais dans la Province du Manitoba.

Pour le procès de M. Forest, cela implique que les documents d'appel rédigés en français sont valides et que la deuxième étape du procès va pouvoir être engagée.

Le procès en appel a été ...

Saint-Boniface. Il comprend deux étapes, la première étant celle de la constitutionnalité de la Loi sur les Langues officielles de 1890 du Manitoba, qui détermine si le procès peut se poursuivre en français. La deuxième étape sera celle de l'appel même contre la condamnation à une amende de stationnement qui ne serait pas conforme à l'article 80(3) du "City of Winnipeg Act" de 1971, puisque rédigée en anglais.

Le juge Armand ... s'est basé essent... sur l'article 23 de ... Manitoba de 1870 e...

... ticle 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique pour rendre son jugement.

Il reste un dernier obstacle à franchir: l'avocat de la Couronne peut interjeter appel devant la Cour du Banc de la Reine, cela dans les trente jours suivant le procès.

D'ici là, la conséquence logique du jugement rendu mardi dernier est que désormais l'anglais et le français sont tous deux langues offi...

LIRE, C'EST S'INSTRUIRE — Librairie Landry — GILLES LANDRY PROPRIÉTAIRE — TEL.: 233-3407

ASSURANCES AUTOPAC D'ESCHAMBAULT — 330, BOULEVARD PROVENCHER — GILBERT D'ESCHAMBAULT — 247-4816

Paraît depuis 1913 — Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ

15¢ — Vol. 64 No 37 SAINT-BONIFACE, JEUDI 16 DÉCEMBRE 1976

COUP D'OEIL SUR L'ANNÉE

Le français égal à l'anglais au Manitoba

LA LIBERTÉ ne sera pas publiée les 23 et 30 décembre. Le prochain numéro du journal paraîtra le 6 janvier. Les bureaux de l'administration seront toutefois ouverts comme d'habitude.

LA DINDE DE NOËL. — Atelier Henri Julien, Montréal. (Inventaire des oeuvres d'art du Québec)

ÉDUCATION PERMANENTE
- Perfectionnement du français
- Dactylographie française
- Initiation au système métrique
- Psychologie et pastorale familiale
- Photographie

Cours du soir sans crédits donnés au C.U.S.B. du 24 janvier au 30 avril — VOIR PAGE 7

La Une de *LA LIBERTÉ* du 16 décembre 1976

La LIBERTÉ 100 ans
1913-2013
www.laliberte100ans.ca

SAVIEZ-VOUS QUE?

- **En 1890, les avocats francophones n'ont pas cherché à faire renverser la Loi faisant de l'anglais la langue officielle du Manitoba parce que, selon eux, « les termes du droit anglais qui est le nôtre ne souffrent pas d'être traduits ». On découvre cette explication dans les cartons d'archives de l'Association d'éducation des Canadiens Français du Manitoba.**
- **À deux reprises, le gouvernement provincial ne reconnaît pas les décisions du juge Louis-Arthur Prud'homme, rétablissant l'article 23 de la Loi sur le Manitoba (1870). En 1892, le jugement n'est ni appelé, ni mis en œuvre. Comme pour Forest en 1976, qui pourtant trouvera une astuce lui permettant d'obtenir gain de cause. En 1909, la deuxième décision Prud'homme est placée dans une enveloppe retrouvée en 1978, dans un tiroir, par un greffier du juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba, Alfred Monnin. Enfin, en 1916, le député libéral et métis de Saint-Boniface, Joseph Dumas, entame un procès similaire. Immédiatement désavoué par le leadership de l'AECFM, il abandonne.**
- **En 1978, Ottawa aide financièrement Forest avec le Programme de contestation judiciaire permettant le droit à l'égalité des langues officielles et qui sera utile aux parents qui pourront ainsi obtenir la gestion scolaire. Aboli à deux reprises sous ce format par les conservateurs fédéraux, le concept de ce programme a été redéfini en 2006.**





Secondaire

Une nouvelle aventure

De gagner des étoiles en or à obtenir des crédits, changer de place dans la classe à changer de classe pour suivre ses cours, voilà quelques changements dans la vie d'un adolescent lors de sa première année au secondaire.

Dyna SANDERSON
École Varennes

Faire le saut de la huitième à la neuvième année peut être excitant. Au lieu de passer sa journée dans une salle de classe avec le même enseignant pour chaque matière, on se déplace dans cinq différentes salles et on a cinq différents enseignants.

Au secondaire, on peut désormais choisir certains cours comme l'espagnol et le théâtre. On voit de nouvelles matières, apprend des choses intéressantes, réalise des projets et parfois on fait des sorties excitantes. Ce qu'on apprend au secondaire, et tout au long de notre vie à l'école, devrait nous aider pour notre avenir.

Un autre changement est le bâtiment. On fait notre entrée dans une école qui est plus grande. Il y a des avantages et des inconvénients à tout cela. On ne sera plus les plus âgés de l'école, du moins pour un petit bout de temps.

Dans une grande école, il y a beaucoup d'élèves. Ce n'est plus juste nous et nos amis. Cela peut paraître un peu effrayant, mais c'est une occasion de se faire de nouveaux amis. Et qui sait, peut-être que ces amitiés vont durer toute une vie?

« J'ai trouvé mon entrée au secondaire à la fois excitante et épeurante, affirme un élève en 10e année, Barrett Pineau. À mon entrée, certains élèves faisaient deux fois ma grandeur; je trouvais ça très intimidant. Après quelques semaines, je me suis fait de nouveaux amis et maintenant, je me sens super à l'aise. »

Un autre avantage est toutes les différentes activités offertes. On peut se joindre à différentes équipes sportives, différentes activités parascolaires et même différents comités étudiants.



photo : Taina Pudwell

Il est possible de joindre différentes équipes sportives au secondaire comme faire partie d'une équipe de basketball.

Franchir le pallier de l'école secondaire peut être une bonne occasion de devenir un bon élève. Recommencer à neuf et changer sa façon de travailler et d'apprendre. Tout est possible!

Pour certains, cette nouvelle étape peut les attrister parce qu'ils quitteront leur première école, l'établissement qu'ils fréquentaient depuis qu'ils sont tout petits. On quitte l'endroit où on a créé de bonnes amitiés, l'endroit où on a appris la majorité des choses que l'on connaît jusqu'à maintenant, où on a plusieurs souvenirs. Plusieurs personnes disent que l'école secondaire est un temps mémorable, un passage qui nous accompagne toute notre vie.

Enfance

L'obésité comme avenir?

CTV Toronto rapportait en mai 2011 que 93 % des enfants torontois âgés entre 6 et 19 ans ne faisaient pas assez d'exercice physique. Une statistique qui peut faire peur.



photo : T. Melna

Le soccer est un sport parmi tant d'autres qui peut être pratiqué pour le maintien de notre santé et de notre bien-être.

Kailey Melna
Collège Jeanne-Sauvé

L'Agence de la santé publique du Canada recommande que les jeunes fassent une heure d'activité physique, d'intensité modérée à élevée, tous les jours. Pourtant, de nos jours encore, plusieurs enfants et adolescents ne suivent pas cette recommandation pour diverses raisons. Bouger c'est important pour la santé et le bien-être! Rappelons-en les avantages.

« C'est important de faire des activités physiques, confirme une enseignante en éducation physique au Collège Jeanne-Sauvé, Mme Syrenne-Habeck. Ça aide à se divertir, à se maintenir en santé, et ça éloigne le stress. »

Moins actifs

Mais les adolescents d'aujourd'hui, et même les pré-adolescents, préfèrent être inactifs. « Avant, tous les adolescents marchaient à l'école, rappelle Mme Syrenne-Habeck. Aujourd'hui, les parents les conduisent à l'école. De plus, la majorité des élèves ont des téléphones cellulaires et un accès à des jeux vidéo en tout temps et partout. »

Tous ces appareils électroniques modernes et ces nouveaux médias sociaux occupent en effet les jeunes, qui n'ont alors plus de temps pour faire des activités physiques. Or, l'inactivité favorise chez les jeunes l'obésité. Ce surplus de poids, à son tour, favorise le développement de maladies chroniques comme le diabète et les problèmes de cœur. « Dans le passé, c'était très différent, poursuit l'enseignante. Les gens étaient plus actifs. De nos jours, il n'y a pas assez de gens qui font de l'exercice. L'accès aux appareils électroniques a créé de nouveaux besoins. »

Habitudes à prendre

Les habitudes créés en bas âge sont souvent apprises pour la vie. Les parents peuvent donc être de bons modèles pour leurs enfants en intégrant des activités physiques à leur quotidien dès un jeune âge.

L'exercice favorise aussi l'estime de soi. Pour les adolescentes qui s'inquiètent de leur apparence, l'activité physique aide grandement avec la confiance en soi.

Faire de l'exercice a donc plusieurs bienfaits et évite plusieurs problèmes. Pour certains, en faire une habitude peut être difficile, mais il suffit de commencer lentement.

La page Génération Y est une réalisation d'Action médias et de la Division scolaire Louis-Riel (DSLR). Entièrement rédigée par des élèves de la DSLR, cette page présente les intérêts et les sujets qui les passionnent tout en mettant en pratique les rudiments du métier de journaliste qu'ils ont appris lors d'ateliers avec Action médias. Prenez le temps de les lire et de leur écrire au courriel : info@actionmedias.ca

Musique

De la chorale au rap

L'auteur-compositeur-interprète de rap-hip hop-RnB, Jonathan Bukasa, alias Kasperzick, travaille présentement sur un album qu'il prévoit offrir en téléchargement gratuit pour mieux se faire connaître du public.



photo : Camille Harper-Séguy

Jonathan Bukasa, alias Kasperzick, souhaite faire sa place sur la scène musicale manitobaine du rap-hip hop-RnB.

Camille HARPER-SÉGUY

Originaire de la province de Kananga au Congo, l'auteur-compositeur-interprète de rap-hip hop-RnB de 20 ans résidant à Winnipeg depuis 2011, Jonathan Bukasa, alias Kasperzick, chante depuis son enfance. Ce n'est toutefois qu'en 2006 qu'il a « eu envie de faire de ma musique quelque chose de sérieux », se souvient-il.

Il a donc adopté en 2011 le nom de scène Kasperzick, « qui veut dire Kananga super musique », explique-t-il, et il travaille en ce moment sur la réalisation d'une *mixtape*, ou album non commercialisé, qui sortira cet été sous le titre ***Follow the Line and Go Get It***. (1)

« Cet album sera disponible en téléchargement gratuit dans le but de mieux me faire connaître du public, confie Kasperzick. Je pense que c'est nécessaire pour attirer son attention, même si c'est parfois frustrant de ne pas commercialiser un produit sur lequel j'aurai beaucoup travaillé. »

En effet, *Follow the Line and Go Get It* compte déjà plus de 16 chansons. « Je me demande même si je ne vais pas faire une double-*mixtape*, signale Kasperzick. J'ai l'avantage de travailler très vite en studio. Je suis très motivé et travailleur, donc je suis capable d'enregistrer beaucoup en peu de temps! »

Plusieurs facettes

Kasperzick écrit ses propres textes, « surtout en français mais un peu aussi en anglais car le public manitobain est bilingue, précise-t-il. Je me laisse inspirer par tout et n'importe quoi, n'importe quand ».

Ainsi, il assure que sa *mixtape* sera « très variée pour ce qui est des thèmes abordés, avec plusieurs facettes. Il y aura des chansons sur la politique et les relations de couple, des chansons tristes, d'autres d'opinion ou encore d'expression. L'humeur va monter et descendre ».

Par ailleurs, le Congolais d'origine est souvent accompagné sur scène par le DJ Sneeze. « Il n'est pas mon propre DJ, mais j'aime beaucoup travailler avec lui donc je fais souvent appel à lui, raconte Kasperzick. Dans l'avenir, je voudrais avoir mon propre DJ. »

Il s'accompagne également d'une guitare. « Je rappe avec ma guitare, affirme Kasperzick. C'est quelque chose qui se fait encore très peu, et ça m'a valu mes premiers succès! D'ailleurs, c'est comme ça que j'ai réalisé que je pourrais faire carrière dans la musique en travaillant ma technique.

« Ma guitare, ma façon de rapper et bouger sur scène, ainsi que ma capacité à chanter comme un chanteur ou rapper comme un rappeur forment aujourd'hui mon côté unique, celui qui me démarquera des autres musiciens », estime-t-il.

En effet, Jonathan Bukasa était membre d'une chorale quand il était petit, où il a appris à chanter. Le rap est venu plus tard dans sa vie. « On n'en écoutait pas chez nous, mais certains grands dans le quartier en faisaient et ça m'impressionnait, se souvient-il. J'ai donc demandé à un grand de m'écrire un texte de rap, et j'ai essayé de rapper. J'avais 12 ans, et à force de pratiquer, j'ai fini par trouver ma technique. »

Kasperzick avait déjà sorti, le 16 novembre dernier, quatre premières chansons formant son EP ***La Story***. « L'objectif de cet EP était déjà de me présenter au public, de parler d'où je viens et de ce que je faisais avant, explique-t-il. (2)

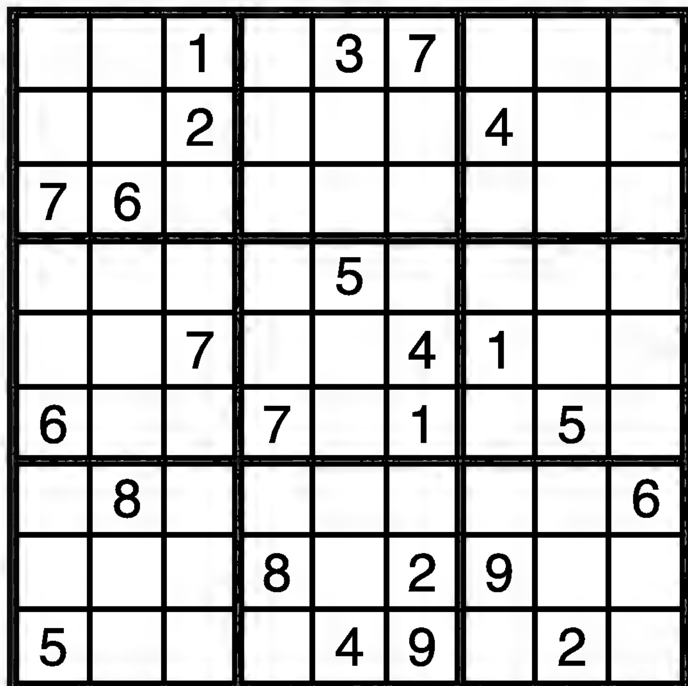
« Mais dès 2014, après un EP et une mixtape pour me faire connaître, j'espère lancer mon premier album commercialisé! », conclut-il.

(1) La mixtape sera disponible sur les sites Internet dapiff.com et hotnewhiphop.com. Info. : Jonathan Kasperzick sur Facebook, ou @rkasperzick sur Twitter.

(2) Disponible sur les sites Internet amazon.ca, itunes.com et facebook.com.

SUDOKU

PROBLÈME N° 362



RÈGLES DU JEU :

RÉPONSE DU N° 361

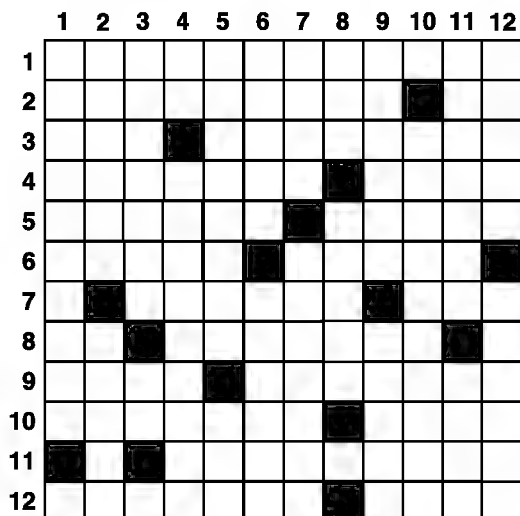
2	4	6	1	8	5	9	7	3
8	7	1	3	2	9	4	5	6
9	3	5	7	6	4	8	1	2
7	1	2	4	5	3	6	9	8
3	5	8	6	9	2	1	4	7
4	6	9	8	1	7	2	3	5
6	8	3	5	4	1	7	2	9
1	9	7	2	3	6	5	8	4
5	2	4	9	7	8	3	6	1

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 731



HORIZONTALEMENT

1- Qui étonnent au plus haut point.
2- Partie de l'armure couvrant l'épaule. – Une lettre les sépare.
3- Possessif. – Affection contagieuse.
4- Laisses écouler un liquide. – Adverbe.
5- Action d'essayer (pl.). – Apres, rudes, vifs.
6- Cavités intercellulaires des végétaux. – Facile.
7- Articulation dentelée de deux os. – Gratitude.
8- Personnel. – Tendu de nouveau.
9- Affluent de la Seine. – Singe.
10- Dupera, trompera. – Rejetât comme faux.
11- Soustraira à l'autorité religieuse.
12- Prend le repas du midi. – Époques.

VERTICALEMENT

1- Avoir de la ressemblance avec quelqu'un.
2- Rallie, partage. – Qui n'a pas de nageoires.
3- Traitas une plante de manière à l'empêcher de grandir. – Personnel.
4- Perçu. – Fille née hors mariage.
5- Partisan de l'élitisme. – Liquide.
6- Fais des vers. – Demi-frère.
7- Lézard. – Qui contient du sable.
8- Unité de mesure pour les surfaces agraires. – Jaillit, en parlant d'un fluide.
9- Claires, précises. – Compact.
10- Qui n'est pas uniforme.
11- Chicaner sur des riens. – Dieu protecteur du foyer domestique.
12- Panneaux de signalisation. – Écimas.

RÉPONSES DU N° 730



Le calendrier communautaire

233-ALLÔ CENTRE D'INFORMATION

La Broquerie

✔ 29 juillet au 2 août • ***Camp sport et plein air – Directorat de l'activité sportive*** • 9 h à 16 h • École Saint-Joachim • info. et inscription : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Notre-Dame-de-Lourdes

✔ 15 au 19 juillet • ***Camp sport et plein air – Directorat de l'activité sportive*** • 9 h à 16 h • Terrain de jeux municipal • info. et inscription : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Richer

✔ 23 juin • ***Banquet du 100e de l'Église de l'Enfant-Jésus*** • info. et billets : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Adolphe

✔ 19 au 23 août • ***Camp sport et plein air – Directorat de l'activité sportive*** • 9 h à 16 h • École Saint-Adolphe • info. et inscription : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Sainte-Agathe

✔ 12 au 16 août • ***Camp sport et plein air – Directorat de l'activité sportive*** • 9 h à 16 h • École Sainte-Agathe • info. et inscription : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Georges

✔ 5 au 9 août • ***Camp sport et plein air – Directorat de l'activité sportive*** • 9 h à 16 h • École Saint-Georges • info. et inscription : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Joseph

✔ 15 et 16 juin• ***Festival du patrimoine Montcalm*** • Musée Saint-Joseph, 25, boulevard Brais • info. : 204-737-2244.

Saint-Léon

✔ 8 au 12 juillet • ***Camp sport et plein air – Directorat de l'activité sportive*** • 9 h à 16 h • Centre récréatif • info. et inscription : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Pierre-Jolys

✔ 22 au 26 juillet • ***Camp sport et plein air – Directorat de l'activité sportive*** • 9 h à 16 h • École communautaire Réal-Bérard • info. et inscription : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Shilo

✔ 26 au 30 août • ***Camp sport et plein air – Directorat de l'activité sportive*** • 9 h à 16 h • École La Source • info. et inscription : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Boniface

✔ Jusqu'au 5 juin • ***Bricolage – CPEF Taché et Précieux-Sang*** • 11 h 30, tous les jeudis • École Précieux-Sang, local 217, 209, rue Kenny • info. et inscription : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✔ Jusqu'au 13 juin • ***Maman GOOSE*** • 10 h 30, tous les mercredis • École Précieux-Sang, local 217, 209, rue Kenny • info. et inscription : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✔ Jusqu'au 26 juin • ***Café-Éclipse*** • 9 h 30, tout les mercredis • Club Éclipse, 255 avenue de la Cathédrale • info. : 204-793-1054.

✔ Jusqu'en octobre • ***Le club de marche (50+) de Saint-Boniface*** • 10 h, tout les mardis et jeudis • L'Acceuil Colombien, 200, rue masson • info. : 204-233-0040.

✔ Les samedis • ***Classes de citoyenneté*** • 13 h 30 à 16 h • Accueil francophone, 104-420 rue Des Meurons • info et inscriptions. : 204-975-4250.

✔ Les mardis et mercredis • ***Club de conversation en anglais*** • 14 h à 16 h • Accueil francophone, 104 - 420 rue Des Meurons • info et inscriptions. : 204-975-4250.

✔ Les mardis et jeudis • ***Club d'anglais*** • 17 h à 19 h • Accueil francophone, 104 - 420 rue Des Meurons • info et inscriptions. : 204-975-4250.

✔ Les samedis • ***Club d'anglais II*** • 10 h à 12 h • Accueil francophone, 104 - 420 rue Des Meurons • info et inscriptions. : 204-975-4250.

✔ 29 mai • ***Vernissage – La jeunesse de Gabrielle Roy à Saint-Boniface*** • Maison Gabrielle-Roy, 375, rue Deschambault • info. : 204-231-3853.

✔ 30 mai • ***Chefs en plein air - Francofonds*** • 17 h • Maison du Bourgeois, Fort Gibraltor, 866, rue Saint-Joseph • info. : 204-237-5852 ou 1-866-237-5752.

✔ 30 mai • ***Pour une épicerie intelligente*** • 9 h 30 • Safeway, 285, rue Marion • info. et inscriptions : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✔ 31 mai • ***La famille d'ici et d'ailleurs : quel modèle pour quelle société?*** • 18 h 30 • L'Université de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale • info. : 204-804-6836.

✔ 1er juin • ***Rassemblement diocésain de Saint-Boniface*** • 9 h • Quartier près de la Cathédrale de Saint-Boniface • inscription : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✔ 2 juin • ***Grouille toi, c'est amusant / Olympia*** • 10 h • Parc Provencher • info. et inscription : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✔ 4 juin jusqu'au 23 juillet • ***Alphamani*** • 10 h, tous les mardis • 573, rue Des Meurons • info. et inscription : 204-233-1735.

✔ 5 juin jusqu'au 24 juillet • ***D'une culture à l'autre, je m'intègre en famille*** • 11 h30, tous les mercredis • 573, rue Des Meurons • info. et inscription: 204-233-1735.

✔ 6 juin • ***Tournée autobus / Maison Gabrielle-Roy*** • 8 h 45 • tournée de la région La Montagne, embarquement à la Maison Gabrielle-Roy, 375, rue Deschambault • info. et billets : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✔ 14 juin • ***Concert – prélèvement de fonds : École Haïtienne sans frontières*** • 20 h • Salle Jean-Paul-Aubry, Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher • info. et billets : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✔ 19 juin • ***Célébrations du 10e anniversaire d'ouverture*** • Maison Gabrielle-Roy, 375, rue Deschambault • info. : 204-231-3853.

✔ 19 juin • ***Réseau Saint-Boniface en Santé - Rencontre*** • 12 h • Centre des services bilingues, 614, rue des Meurons • info. et inscriptions : 204-845-6220.

✔ 20 juin • ***Activité sociale - ÉMR*** • Centre Parent, Musée Saint-Joseph, 25, boulevard Brais • info. : 204-256-1360.

✔ 22 juin • ***Les découvertes manitobaines en chanson*** • 19 h 30 • Salle Pauline-Boutal, Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher • info. et billets : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

AGA

✔ 5 juin • ***AGA – FAFM*** • 11 h 30 • salle Saint-Matyrs-Canadiens, 289, avenue Dussault • info. et inscriptions : 204-235-0670.

✔ 18 juin • ***AGA – Développement et Paix*** • 18 h • 622, avenue Taché • info. : 204-231-2848.

✔ 19 juin • ***AGA – L'Entre-temps des Franco-Manitobaines Inc.*** • 19 h • Salon Sportex, salle 1341 à l'Université de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale • info. : 204-925-2550.

Autres

✔ 6 juin • ***Pique-nique annuel de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba*** • 17 h • parc Vermette, chemin Sainte-Anne, ½ km au sud de la route périphérique • info. : 204-255-0531.

✔ 13 juin • ***Gala archidiocésain de Saint-Boniface*** • 17 h 30 • Salle de bal Centennial, Victoria Inn, 1808, avenue Wellington • inscription : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✔ 14 juin • ***Soirée francophone des Goldeyes*** • 19 h • Stade Shaw • info. : 204-233-ALLÔ (2556) et billets : 1-855-465-3393.

✔ 25 juin • ***Gala du 100e de La Liberté*** • 17 h 30 • Metropolitan Entertainment Centre • info. et billets : 204-237-4823.

Pour faire la promotion d'un évènement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**

SFM – LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 147, boulevard Provencher • Unité 106 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm.mb.ca • Site Web : www.sfm.mb.ca/233allo

Colloque

VOUS ÊTES JOURNALISTE, ÉTUDIANT, PROFESSEUR, CHERCHEUR OU GRAND AMATEUR DU DOMAINE DES COMMUNICATIONS?

Inscrivez-vous au Colloque bilingue sur le journalisme organisé dans le cadre du 100e anniversaire de *La Liberté*.

LE 25 JUIN 2013
À L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE



Vous pourrez assister aux conférences des rédacteurs des plus grands journaux du pays dont John Stackhouse, du *Globe and Mail*, Mario Girard, de *La Presse* et Paul Samyn, du *Winnipeg Free Press*.

Inscription gratuite • Déjeuner et dîner offerts

Les places sont limitées, inscrivez-vous aujourd'hui à **administration@la-liberte.mb.ca** ou au **204-237-4823**.

Patrimoine canadien   Canadian Heritage



UN GRAND MERCI À TOUS NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES

















































Chocolat et autres plaisirs



photo : Camille Harper-Séguy

Tout était réuni le 22 mai dernier pour célébrer dignement les dix ans de la Soirée chocolatée, pour la première fois à l'hôtel Fort Garry : un décor de cinéma des années 1920, des prix nombreux et variés, de la musique de calibre international, un public au rendez-vous de plus de 200 personnes, des Martinis à volonté, et bien sûr, du chocolat sous toutes ses formes!

« On a choisi les années 1920 pour notre 10e anniversaire car c'est en 1921, lors du 50e anniversaire de l'Hôpital Saint-Boniface (HSB), qu'on a compris qu'on serait un hôpital d'envergure provinciale », précise le président-directeur général de la Fondation pour l'Hôpital Saint-Boniface (FHSB), Charles LaFlèche.

Il ajoute que « depuis ses débuts, la Soirée chocolatée a rapporté plus de 160 millions $ à la FHSB. Cet argent nous a permis de fournir des soins de calibre international, mais aussi de mener des recherches qui changent des vies ».

Cette année, la soirée a permis d'ajouter quelque 80 000 $ au compteur de 160 millions $, grâce notamment à l'encan silencieux et à l'encan animé en direct par l'encanteur professionnel bilingue, Gilbert Gauthier.

« Grâce à l'appui de la communauté et à sa confiance en nous, la satisfaction de nos patients et l'engagement de notre personnel n'ont jamais été aussi élevés qu'en 2012, affirme avec fierté le président-directeur général de l'HSB, le docteur Michel Tétreault.

« Un de nos projets actuels, poursuit-il, c'est d'acheter des fauteuils-lits pour nos chambres de maternité, pour que les pères puissent rester la nuit avec leurs femmes qui viennent d'accoucher. Ce sont des petites choses, mais ça fait une vraie différence. »

La soirée s'est conclue par un concert retrouvailles des artistes franco-manitobains Daniel Lavoie, Gerry et Ziz, accompagnés d'Ariane Jean.

EXPOSITION

L'autre moi

L'artiste franco-manitobaine Dominique Rey expose une partie de son projet *Erlking* à l'Université du Manitoba jusqu'au 14 juin.


Sabine TRÉGOUËT
presse5@la-liberte.mb.ca

« L'autre existe en dedans de nous, lance l'artiste franco-manitobaine, Dominique Rey. C'est l'aspect de soi qu'on ne peut pas accepter. » Cet autre, cet inconscient, Dominique Rey le fait ressortir dans ses performances qui sont exposées à l'Université du Manitoba jusqu'au 14 juin.

Dans le cadre d'un projet intitulé ***Erlking***, l'artiste visuelle et photographe est passée de l'autre côté de la caméra. « Je suis allée avec mon photographe professionnel dans des endroits hostiles et sauvages, explique-t-elle. Je suis partie avec ses sacs, du nylon et du rembourrage et de façon improvisée et spontanée et j'ai créé des personnages.

« Le but était vraiment d'expérimenter ces personnages, de les sentir et de me pousser moi-même dans des situations extrêmes, précise l'artiste. Parfois il faisait -40°C, parfois j'étais dans des positions où je me serais fait mal d'habitude. Mais j'étais concentrée sur ma performance. »

Sur un lac gelé, dans une rivière ou au contact de roches, Dominique Rey a donc exposé son corps, déformé et accoutré d'habits fluorescents, aux prises du photographe.





photo : Sabine Trégouët

Dominique Rey expose ses œuvres à la galerie d'art de l'Université du Manitoba jusqu'au 14 juin.

« Déformer son corps crée une forme hybride, ce qui a un double sens, précise-t-elle. D'un côté, cela représente les excès de notre inconscient qu'on essaye d'empêcher de sortir. Mais cela peut également être vu comme un pansement, quelque chose qui emmaillote et recouvre le corps.

« Et la nature était un endroit parfait pour ces performances, poursuit Dominique Rey. C'est un lieu où le conflit intérieur peut avoir lieu. »

Inspirée par la créature maléfique du Erlking tirée des contes allemands, Dominique Rey a questionné tout au long de son travail cet autre en dedans d'elle. Et finalement, ces performances lui ont permis de cheminer intérieurement.

« Ça m'a donné la permission de me représenter de façon grotesque, confie-t-elle. Il y a tellement d'aspects grotesques de nous-mêmes que l'on n'aime pas. La question c'est de savoir si c'est possible d'aimer et d'accepter l'autre s'il est grotesque.

« Ça fait toujours partie de notre travail de prendre des risques, assure-t-elle. Mais cela m'a donné un sentiment de liberté. Quand on fait ça, on se sent vulnérable, mais ça fait partie de l'acceptation de soi de se présenter tous ses portraits. »

RIEL, PATRIOTE

TEXTE ET ILLUSTRATIONS : ROBERT FREYNET





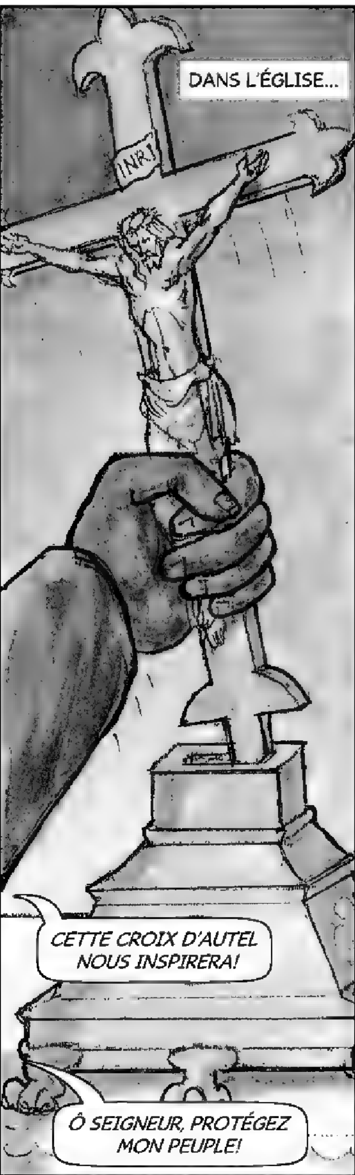














41

WWW.ROBERTFREYNET.COM

Ballet

Chorégraphe en herbe

Philippe-Alexandre Jacques est passionné de danse, que ce soit dans l'exécution comme dans la création. Il présentera les 30 et 31 mai prochains sa nouvelle chorégraphie, *Haz Lo*.

Camille HARPER-SÉGUY

Le programme des aspirants du Ballet royal de Winnipeg (RWB), dont le Franco-Ontarien d'origine, Philippe-Alexandre Jacques, fait partie, présentera les 30 et 31 mai prochains, dans le cadre de son spectacle ***On The Edge***, huit chorégraphies montées par des étudiants. (1)

Philippe-Alexandre Jacques y chorégraphie ***Haz Lo***, une danse de quatre minutes pour trois hommes nu-pieds et trois femmes sur pointes, sur une musique mexicaine de Rodrigo y Gabriela.

« «Haz Lo» en espagnol, ça veut dire «Lance-toi», révèle Philippe-Alexandre Jacques. Ma chorégraphie est très versatile. C'est une fusion entre du ballet et du jazz moderne. Il y a toujours un aspect classique, mais avec du contemporain. »

La musique de Rodrigo y Gabriela a beaucoup inspiré le jeune chorégraphe de 21 ans, en première année du programme des aspirants. « C'est une musique très vive, très rythmée, avec beaucoup de force, confie-t-il. J'y ai vu de la compétition, donc j'ai décidé d'explorer le thème des forces féminines et masculines. Je savais dès le début que c'était cette musique que je voulais utiliser. »

Talent ajouté

« La chorégraphie n'est pas obligatoire à l'école du RWB ou dans le programme des aspirants, mais j'ai eu l'opportunité de découvrir ce que c'était et j'ai vraiment aimé ça, affirme Philippe-Alexandre Jacques. Ça s'ajoute à mes talents de danseur.

« J'aime le fait que ça me laisse aller plus loin dans ma créativité que la danse, précise-t-il. J'ai plus de contrôle sur l'aspect créatif. C'est un mélange différent de physique et de mental. De plus, on peut faire de la chorégraphie plus longtemps dans la vie que de la danse! »

En plus de *On The Edge* les 30 et 31 mai prochains, il a déjà participé trois fois à la compétition *First Steps* de l'école du RWB, destinée aux jeunes chorégraphes en herbe.

« J'apprends chaque année à devenir un bon chorégraphe, assure Philippe-Alexandre Jacques. C'est parfois difficile de gérer des danseurs! Il faut les inspirer, mais en même temps il faut avoir conscience que ce qui marche pour moi ne marche pas toujours pour eux. Il faut donc penser aussi à eux quand on crée la chorégraphie. »

L'un des grands défis du chorégraphe est de passer au-dessus des trous de création. « Chez moi, ce qui fonctionne bien, c'est d'utiliser mon corps, révèle le jeune originaire d'Ottawa. Je mets la musique, et je laisse mon corps décider de ce qu'il faudrait faire. Je me laisse aussi inspirer par mes danseurs. »

Pour parfaire son apprentissage de l'art de la chorégraphie, Philippe-Alexandre Jacques met par ailleurs un point d'honneur à explorer divers styles.

« Cette année, mon morceau est rapide et énergique, affirme-t-il. L'an passé, il était plus noir, plus lourd. En 2011, il était plus féminin et humoristique. Et en 2010, c'était un duo de jazz très doux.

« Je change de style car tout m'intéresse et je veux tout explorer, conclut-il. Si j'en avais l'opportunité, j'aimerais pouvoir tout chorégraphier, d'un vidéoclip musical à un grand ballet de deux heures! »

(1) Les 30 et 31 mai à 19 h 30 au Studio Founders du RWB, 380, avenue Graham. Billets : 13 $ pour le 30 mai, 25 $ pour le 31 mai incluant une réception qui suivra le spectacle. Réservations : 204 956-2792 ou 1 800 667-4729.



photo : Gracieuseté Ballet royal de Winnipeg

Le danseur Philippe-Alexandre Jacques se passionne pour la chorégraphie. Ici en duo avec la danseuse Katie Bonnell.



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Dans nos écoles



CITATION DE LA SEMAINE

« J'apprécie et j'admire le fait que Kyle Nordick, qui est né amputé, ne lâche pas. C'est vraiment incroyable qu'il puisse aisément pratiquer tant de sports. »

Philippe St-Cyr
6e année
École Taché

Santé

Ambassadeur de la prudence

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

Depuis qu'il a six ans, Kyle Nordick livre des présentations sur les dangers potentiels des machines et des environnements qui peuvent gravement blesser les jeunes.

Amputé du bras gauche depuis sa naissance, l'élève de 6e année de l'École Sainte-Agathe, qui est membre du programme *Les Vainqueurs* de l'organisme Les Amputés de guerre, était de passage, le 25 avril, à l'École Taché, pour s'adresser aux élèves sur les précautions à prendre pour éviter la perte d'un membre.

« Kyle Nordick nous a parlé des passages à niveau, des terrains de stationnement, des chantiers de construction et des fils électriques, explique un élève en 6e année de l'École Taché, Philippe St-Cyr. Il nous a aussi fait visionner la vidéo ***Astar le Robot***, une petite histoire de science-fiction qui nous rappelle de jouer prudemment. »

Élève de la 3e année à l'École Taché, Gift Mulyama a également été impressionnée par le message de Kyle Nordick. « Il a mis l'accent sur le repérage des dangers, explique-t-elle. Ce n'est pas que les jeunes doivent avoir peur tout le temps, mais qu'ils soient conscients des endroits et situations à risque, pour les éviter. Il y a des endroits où nous pouvons jouer sans danger, et il faut les choisir. »

Accompagné de sa mère et, en l'occurrence, son enseignante, Brigitte Perron, Kyle Nordick a également fait une démonstration des différentes prothèses qui lui permettent de pratiquer de nombreux sports et activités récréatives.

« J'ai des prothèses qui m'aident à jouer de la musique, ou encore à faire de la bicyclette et jouer au base-ball, explique-t-il. J'ai également une prothèse qui est, en une seule pièce, un «bras» et un arc. Comme ça, je peux faire du tir à l'arc. »

Après sa présentation, Kyle Nordick a passé du temps sur le terrain de jeu avec les élèves de la 3e année, lors de la récréation.



photo : Daniel Bahuaud

Kyle Nordick et Brigitte Perron.

« C'est un très bon joueur de soccer, déclare Gift Mulyama. Il peut faire des tas de choses. »

« J'apprécie et j'admire le fait qu'il ne lâche pas, ajoute Philippe St-Cyr. C'est vraiment incroyable de pouvoir pratiquer tous ces sports. »

Pour sa part, Kyle Nordick estime qu'il ne s'agit qu'un « devoir bien agréable ». « C'est amusant de pouvoir parler aux jeunes, déclare-t-il. Je crois que le message de la prudence passe mieux chez les jeunes quand un enfant leur parle. Et puis j'apprécie énormément le don des plusieurs prothèses récréatives que j'ai reçues des Amputés de guerre. C'est bien normal que j'aide l'organisme à répandre le message de la prudence. »

Le Comité scolaire de l'École Taché a pour sa part tellement apprécié le message et la visite de Kyle Nordick, qu'il a donné 100 $ aux Amputés de guerre.

Au cours de l'année scolaire, Kyle Nordick et Brigitte Perron ont visité les écoles Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Jean-Baptiste et Taché. De plus, ils se sont déjà entretenus avec des jeunes des écoles Christine-Lespérance, Gabrielle-Roy, Lagimodière, Pointe-des-Chênes et Sainte-Agathe.



AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à ***ecoles@la-liberte.mb.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

www.dsfm.mb.ca

PUBLI-REPORTAGE

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

[DANS NOS] ÉCOLES



Magiciens et dompteurs d'animaux étaient au programme lors des deux spectacles printaniers de l'École Noël-Ritchot.

photo : Gracieuseté École Noël-Ritchot

SPECTACLES

Cirque printanier

Daniel BAHUAUD
SAINT-NORBERT

Les quelque 250 élèves de l'École Noël-Ritchot ont célébré l'arrivée du beau temps, les 2 et 9 mai derniers, en organisant deux spectacles pour le grand public.

Les deux soirées printanières ayant pour thème « le cirque », les parents, grands-parents et amis présents ont eu droit à des prestations de jongleurs, de danseurs et de clowns.

« Pour préparer les jeunes de la maternelle à la 3e année, qui ont organisé la soirée du 9 mai, les enseignants ont demandé aux élèves de parler de leurs talents variés, explique l'enseignante de musique, Mélanie Lavergne. En petits groupes, formés selon leurs habiletés et intérêts, les jeunes ont créé des routines de huit minutes chacune. »

Ainsi, accompagnés par une musique de cirque en arrière-plan, les élèves ont présenté des danses avec des rubans, fait des pirouettes, sans parler de numéros de jonglage. Et, à la fin de chacune de leurs routines, les jeunes ont chanté un couplet de la chanson, ***Le cirque***.

« C'était un beau spectacle, car il y avait beaucoup de mouvement, indique un élève de la 3e année, Luca Fais. On s'est bien amusés à apprendre de nouvelles choses. Et les spectacles sont une bonne occasion d'amener du monde à l'école et de leur montrer nos talents. »

Les élèves de la 4e à la 8e ont pu étaler leurs talents, le 2 mai dernier, en organisant des routines plus élaborées. Numéros de jonglage, trucs et acrobaties aux bâtons et aux cerceaux, danses variées et acrobaties étaient au programme.

« C'était la première fois qu'on a organisait deux spectacles, indique Mélanie Lavergne. Le public a bien apprécié ce choix, étant donné que le gymnase de l'école est petit. Nous avons pu créer une ambiance plus accueillante. »

ACTIVITÉS CULTURELLES

Au rythme des pieds

Daniel BAHUAUD
SAINT-NORBERT

Quelque 800 élèves des 2e et 3e années de 16 écoles primaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont assisté, le 23 mai dernier, à *Dansons Ensemble*, le rassemblement printanier qui avait lieu au parc de Saint-Norbert.

« C'était une belle journée ensoleillée, lance la coordonnatrice d'éducation artistique à la DSFM, Marie-Claude McDonald. On ne pouvait pas demander mieux pour que les jeunes puissent se trémousser à l'extérieur. »

Pour bien se préparer au rassemblement, les jeunes de Winnipeg et des régions ont appris quelque 20 danses à l'avance, avec l'aide et l'encouragement des enseignants de musique et d'éducation physique, ainsi que de leurs professeurs titulaires. Ces danses, intégrées dans plusieurs cours du programme, leur ont permis d'être exposés à différentes cultures du monde.

« J'ai adoré apprendre ***Les yeux du Taj Mahal***, une danse de l'Inde, déclare une élève en 2e année de l'École La Source, Emmeline Shirritt-Beaumont. C'était très amusant de la présenter aux élèves des autres écoles. »

Même son de cloche chez un jeune de la 2e année de l'École Précieux-Sang, Brian Gysa. « Aujourd'hui, j'ai pu danser et m'amuser avec des jeunes d'autres écoles, déclare-t-il. C'était super de se faire de nouveaux amis. J'aime le *Dansons ensemble*! »



photo : Daniel Bahuaud

En plus des élèves de la 2e et 3e années, plusieurs jeunes de la 1re et de la 4e années faisant partie de classes combinées étaient présents au *Dansons ensemble*. Sur la photo, la classe combinée de la 1re et 2e années de l'École Jours-de-Plaine danse la Macarena.

Ces réactions font le bonheur de Marie-Claude McDonald. « Nous cherchions non seulement à faire de la sensibilisation culturelle, mais à fournir aux élèves une occasion de rencontrer des francophones d'autres quartiers ou d'autres communautés, explique-t-elle. De plus, nous voulions voir les jeunes bouger et célébrer la fusion du mouvement et de la musique. Étant donné le niveau d'énergie manifesté à Saint-Norbert, je crois que ça a été le cas! »

À noter

Pour une liste complète des activités de la DSFM, consultez le calendrier en ligne au www.dsfm.mb.ca.

ACTIVITÉS SCOLAIRES

- ☑ **30 ET 31 MAI,** Camp Fusion V, Parc Bird's Hill, 9e et 10e années.
- ☑ **DU 3 AU 6 JUIN,** ateliers d'arts visuels dans les écoles, 6e à 12e année.
- ☑ **5 JUIN,** 14 h 30, La Grande Traversée à vélo, Collège Louis-Riel.

COMMISSION SCOLAIRE

- ☑ **29 MAI,** 19 h, réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine, bureau divisionnaire, Lorette.

PUBLI-REPORTAGE

ANNIVERSAIRE

20 ans pour les terres humides

Le Centre d'interprétation du marais Oak Hammock célèbre en 2013 ses 20 ans. Toute une série d'activités familiales sont prévues le 1er juin prochain pour fêter l'évènement.

Camille HARPER-SÉGUY

Il y a 20 ans, le 1er mai 1993, le Centre d'interprétation du marais Oak Hammock ouvrait pour la première fois ses portes aux visiteurs. Ces deux décennies seront célébrées en grand le 1er juin prochain, au Centre, avec petits et grands. (1)

« Après 20 ans d'existence, on peut vraiment voir l'épanouissement du marais, se réjouit le coordonnateur des évènements spéciaux, de la promotion et du marketing au marais Oak Hammock, Jacques Bourgeois. Au début, on s'est cherchés mais maintenant, on sait bien ce qu'on veut faire et qui on veut attirer. On a trouvé notre niche. »

Cette maturité se reflète d'ailleurs dans la mission du Centre d'interprétation du marais Oak Hammock, qui a été changée à l'occasion de son 20e anniversaire. « Avant, on avait une longue mission, précise Jacques Bourgeois. Aujourd'hui, notre nouvelle mission est de connecter les gens avec les terres humides. C'est plus direct. »

Clins d'œil au passé

Pour fêter ses 20 ans, le Centre d'interprétation du marais Oak Hammock a voulu « commémorer les succès qu'on a connus lors de ces deux décennies », dévoile Jacques Bourgeois.

Entre autres, des promenades en voiture à cheval seront organisées. « On n'en fait plus trop maintenant, mais on les offrait dans le passé, explique-t-il. Ça permet d'explorer le marais d'une façon différente. On propose aussi une excursion guidée par notre résidente naturaliste bilingue pour voir les oiseaux dans des lieux moins connus du marais.

« On aura aussi une salle avec des reptiles venus de partout dans le monde, poursuit-il. C'est un clin d'œil car quand le projet de Centre d'interprétation a été lancé il y a 20 ans, des gens étaient contre car ils croyaient que ça deviendrait un genre de Disneyland avec toutes sortes de reptiles et d'oiseaux! »

De même, des oiseaux de proie seront montrés au public par Wildlife Haven. « Le marais Oak Hammock a souvent été un endroit privilégié par ceux qui soignent des oiseaux de proie blessés, comme Wildlife Haven, pour les relâcher quand ils sont rétablis », assure Jacques Bourgeois.

Enfin, le Centre d'interprétation du marais Oak Hammock présente jusqu'à fin 2013 une exposition temporaire interactive sur l'histoire du Centre et de sa construction. « C'était un défi de construire un Centre d'interprétation dans un marais! », affirme Jacques Bourgeois. La plupart des photos sont également visibles sur la page Facebook du Centre. (2)

Nouveautés

Si le retour sur les succès des 20 dernières années était important, le 1er juin sera aussi l'occasion de dévoiler des nouveautés.

Ainsi, « des structures de jeux gonflables pour les enfants seront installées pour la première fois sur le toit du Centre d'interprétation, révèle Jacques Bourgeois. Ce sera unique! On se sert déjà du toit pour nos ateliers d'astronomie ou pour manger en terrasse, mais jamais encore comme terrain de jeux ».

Un nouveau quai flottant sera aussi inauguré en remplacement de l'ancien qui se détériorait. « Ce quai va permettre aux personnes en chaise roulante de faire du canot, se réjouit Jacques Bourgeois. C'est nouveau au marais Oak Hammock. »



photo : Camille Harper-Séguy

Jacques Bourgeois sur le toit du Centre d'interprétation du marais Oak Hammock, d'où on aperçoit le nouveau quai flottant qui sera inauguré le 1er juin prochain.

Et pour l'inaugurer, le Centre d'interprétation du marais Oak Hammock a fait venir TiBert le Voyageur, qui présentera sa pièce de théâtre interactive, ***Le canot imaginaire***. « Pour inaugurer un quai pour canots de type Voyageur, on s'est dit que ce serait l'idéal d'avoir TiBert le Voyageur avec nous!, confie Jacques Bourgeois.

« On fait également venir l'auteur-compositeur-interprète Fred Penner pour célébrer nos 20 ans, car il est très connu au Manitoba et aimé de toutes les générations », assure-t-il.

Il y en aura en effet pour tous les âges le 1er juin car « on voulait vraiment montrer notre appréciation aux gens de nous avoir soutenus pendant 20 ans, affirme Jacques Bourgeois. Depuis l'ouverture du Centre, on a gagné 43 prix, on a accueilli environ 4 millions de visiteurs, et on est passés de quatre à une vingtaine d'employés en multipliant nos programmes scolaires et nos ateliers partout dans le monde!

« De plus, on attire désormais 25 nouvelles espèces d'oiseaux, soit 300 au total, qui viennent nicher sur le toit du Centre d'interprétation, ajoute-t-il. Cette biodiversité est fantastique. Et pourtant, au début, on a dû se battre pour justifier la création d'un marais. »

Par ailleurs, 2013 marque aussi le 75e anniversaire de Canards Illimités Canada, l'organisme qui chapeaute le marais Oak Hammock avec la Province du Manitoba, ainsi que le 40e anniversaire de la création par la Province des Aires de gestion de la faune, des aires protégées dont le marais Oak Hammock fait partie. « 2013 est donc vraiment une grande année pour nous! », conclut Jacques Bourgeois.

(1) Info. et horaires : www.oakhammockmarsh.ca ou 204 467-3300.

(2) www.facebook.com, page Oak Hammock Marsh Interpretive Centre.

SOCCER

Direction Russie pour Julie Lafrenière

Julie Lafrenière a été choisie pour représenter le Canada en Russie. La jeune femme de 23 ans va réaliser le rêve de sa vie.

Marc-André LONGVAL

Julie Lafrenière s'envolera pour la ville de Kazan, en Russie, pour représenter son pays à La Fédération internationale du sport universitaire (FISU) de soccer du 6 au 17 juillet prochain. « C'est tout un honneur de représenter son pays dans un événement mondial, mentionne-t-elle. Lorsqu'ils m'ont demandé si je voulais faire partie de l'équipe Canada, j'ai accepté sans même hésiter. »

La FISU a pour objet de promouvoir et d'organiser des compétitions sportives amateurs au niveau mondial pour les étudiants des universités et élèves des établissements d'enseignement supérieur.

« J'ai commencé à jouer au soccer à l'âge de huit ans, explique Julie Lafrenière. Quand j'étais plus jeune, j'étais toujours la pire joueuse de mon équipe. Jamais je ne pensais à 23 ans, représenter mon pays dans cette discipline. »

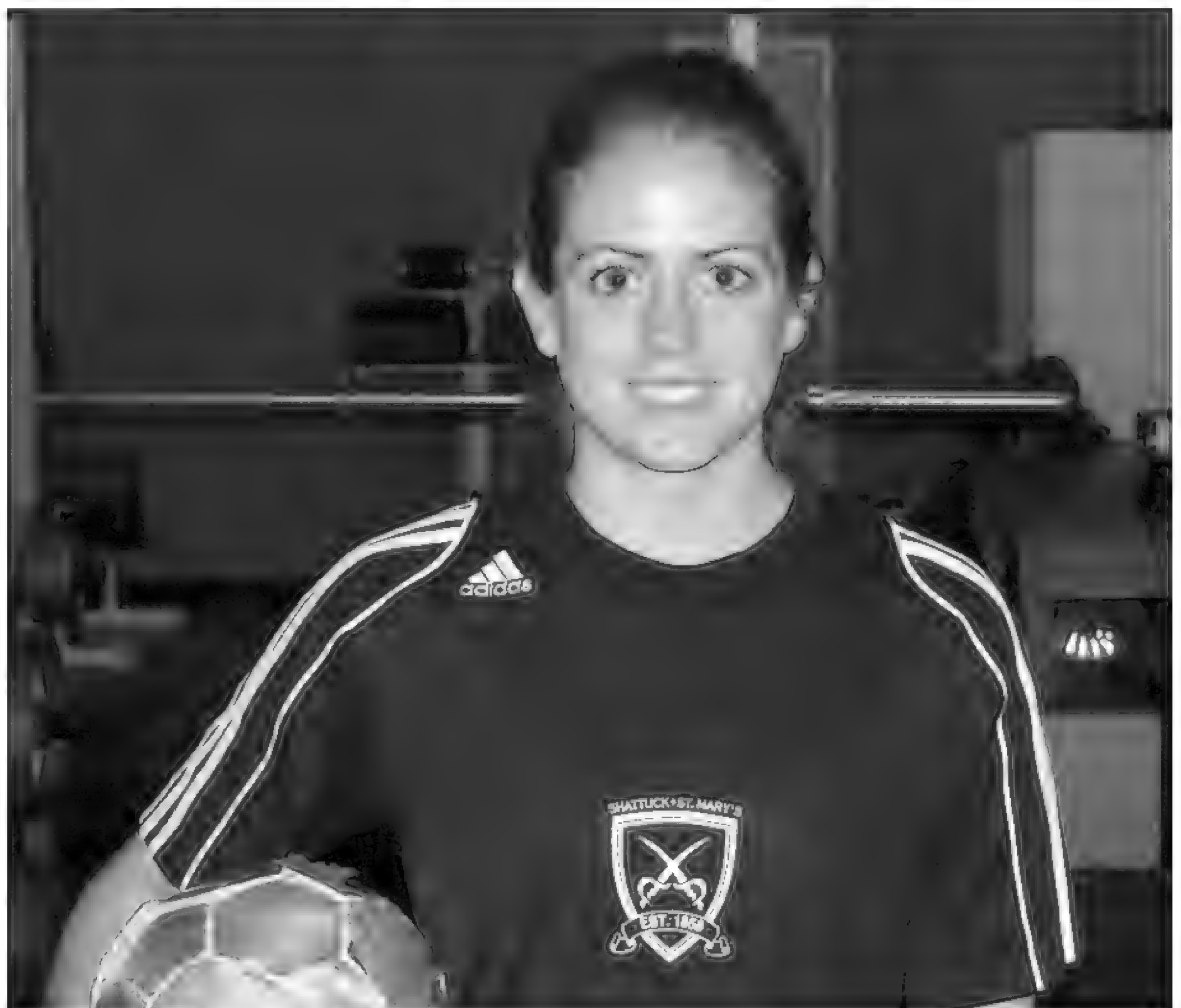


photo : Marc-André Longval

Julie Lafrenière qui s'entraîne au gymnase de Wildwood.

Le camp d'essai pour équipe Canada se déroulait au mois de novembre dernier. La francophone a pris part au camp d'essai, et elle a impressionné l'entraîneuse avec son talent. «La plupart des filles qui étaient au camp d'essai étaient déjà des filles qui avaient fait l'équipe en 2012, explique Julie Lafrenière. Moi je suis arrivée comme joueuse amatrice, mais je suis quand même arrivée à faire ma place dans l'équipe. »

Julie Lafrenière s'entraîne présentement chaque jour au gymnase Wildwood de Winnipeg. En plus de s'entraîner, elle joue au soccer dans une ligue amatrice de Winnipeg. Elle devra amasser plus de 4 000 $ avant de s'envoler vers le camp d'entraînement de l'équipe Canada à Vancouver, au mois de juin.

Télé-horaire de la semaine du 3 au 9 juin 2013

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	LeTéléjournal RDI	RDI matin	Les docteurs		L La télé sur le divan / Pénélope McQuade		Ricardo	Le Téléjournal Midi		Paquet v. express	Beautés désespérées		Cinémas variés				Cap sur l'été	
RDI	Charbonneau	RDI en direct				Le Téléjournal Midi		Variées	V Période question	RDI en direct							Le Téléjournal RDI	
TV5	Variées	Variées	Toute une histoire		Mot de passe		Variées	On n'demande qu'à en rire		Variées	V 30 millions	Variées	Journal Suisse	Plus belle la vie	Plus belle la vie	:25 Chiffres et lettres	Prendre sa place	:50 Champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!	Deux filles le matin / V Denis Lévesque		Variées	KM/H	Mario Dumont	TVA nouvelles		Négociateur	Shopping TVA		Infopublicité	Des jours et des vies	Les feux de l'amour		:25 Top modèles	:55 TVA nouvelles	

Lundi 3 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h00 Cap sur l'été	Paquet v. express	Le Téléjournal		Des squelettes	Oser une autre vie	Dans l'oeil du dragon		Pénélope McQuade		Téléjournal	:45 Nouv. sports	Le Téléjournal		Cap sur l'été		Des squelettes	Frères et soeurs
RDI	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands reportages "L'épidémie du meth"		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands reportages "L'épidémie du meth"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Ports d'attache "Hô Chi Minh-Ville"		Le destin de l'Inde Pt. 1 de 2 cont. ensuite		Le destin de l'Inde Pt. 2 de 2		Apocalypse		TV5lejournal/Afrique	:35 L'Épervier		Fais pas ci, fais pas ça "Le 'joker connerie'"		Ports d'attache "Hô Chi Minh-Ville"		Questions champion
TVA	TVA nouvelles	Sucré salé	Une minute pour gagner		Dallas "Revelations" (FS)		Testé sur humains Chantal Lacroix		TVA nouvelles	:45 Sucré salé	:15 "Spanglish: J'en perds mon latin!" ('04) Adam Sandler, Téa Leoni.					:45 Infopublicité Présentation d'une infopublicité.		

Mardi 4 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h00 Cap sur l'été	Paquet v. express	Le Téléjournal		Des squelettes	Tout le monde 2/2	Vengeance "Loyauté"		Pénélope McQuade		Téléjournal	:45 Nouv. sports	Le Téléjournal		Cap sur l'été		Des squelettes	Frères et soeurs
RDI	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Les grands reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	On n'est pas que des cobayes		La parenthèse Invité(es): Garou, Adriana Karembeu, François-Xavier Demaison (P)				Ports d'attache "Hô Chi Minh-Ville"		TV5lejournal/Afrique	:35 "L'innocent" ('12) Frédéric Pierrot, Patrick Timsit.			:05 Le drap écarlate	La route des cerisiers en fleurs		Questions champion
TVA	TVA nouvelles	Sucré salé	Qui perd gagne		La cible "En terrain ennemi"		Esprits criminels "Indigne de confiance"		TVA nouvelles	:45 Sucré salé	:15 "Rédemption" ('06) Xzibit, The Rock.					:45 La fièvre de la danse		:45 Publicité

Mercredi 5 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h00 Cap sur l'été	Paquet v. express	Le Téléjournal		Des squelettes	L'Épicerie	La petite séduction		Pénélope McQuade		Téléjournal	:45 Nouv. sports	Le Téléjournal		Cap sur l'été		Des squelettes	Frères et soeurs
RDI	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands reportages "Éthique, ce chocolat?"		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands reportages "Éthique, ce chocolat?"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Science ou fiction	Miroir	Envoyé spécial			Peuples du monde	Spécimen "Je mange donc je suis"		TV5lejournal/Afrique	:35 Les routes de l'impossible		Prost		Partir Autrement "Cambodge: Chi Phat"		Questions champion
TVA	TVA nouvelles	Sucré salé	Poule aux oeufs d'or	Signé M	Rachid Badouri Pt. 1 de 2 suite le 12 juin		Désordre extrême		TVA nouvelles	:45 Sucré salé	:15 "Mâle Alpha" ('06) Emile Hirsch, Bruce Willis.					Qui perd gagne		Infopublicité

Jeudi 6 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h00 Cap sur l'été	Paquet v. express	Le Téléjournal		Des squelettes	Animo	Prière de ne pas envoyer de fleurs		Pénélope McQuade		Téléjournal	:45 Nouv. sports	Le Téléjournal		Cap sur l'été		Des squelettes	"Buena Vista So...
RDI	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Les grands reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Prisonniers de l'Himalaya		J'ai marché sur la terre "Pérou"		Les routes de l'impossible		Science ou fiction	Cliquez "Vinvin"	TV5lejournal/Afrique	:35 Faut pas rêver				Passe-moi jumelles "Saveurs et sabots"		Questions champion
TVA	TVA nouvelles	Sucré salé	La fièvre de la danse		"Le Plan B" ('10) Alex O'Loughlin, Jennifer Lopez.				TVA nouvelles	:45 Sucré salé	:15 Le gentleman		:15 "Stomp the Yard (v.f.)" ('07) Meagan Good, Columbus Short.					Du talent à revendre

Vendredi 7 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	16h00 Cap sur l'été	Paquet v. express	Le Téléjournal		"Il était une fois" ('07) Patrick Dempsey, Amy Adams.				Zone doc "Ne touchez pas à mon église"		Téléjournal	:45 Nouv. sports	Le Téléjournal		Cap sur l'été		"Duo" ('06) Anick Lemay.	
RDI	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands report 1/3		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Les grands report 1/3	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Stars des zoos	Amérikologie	Thalassa "Languedoc-Rousillon: Entre mer et lagunes"				Partir Autrement "Chili: Edelweiss"		TV5lejournal/Afrique	:35 "Le Silence des églises" ('13) Robin Renucci, Robinson Stévenin.			:15 Rosa Rosa	J'ai marché sur la terre "Pérou"		Questions champion
TVA	TVA nouvelles	Sucré salé	Du talent à revendre		"Le fusilier marin" ('06) Robert Patrick, John Cena.				TVA nouvelles	:45 Sucré salé	:15 Le gentleman		:15 "À l'ombre de Shawshank" ('94) Morgan Freeman, Tim Robbins.					

Samedi 8 juin

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Toupie et Binou	Manny et ses outils	Glurp attack	Magi-Nation	Galactik Football	Gawayn / :45 Lou!	Oniva	L'Épicerie	Téléjournal Midi	Tout le monde 2/2	Zone doc "À l'an vert"		Toujours un train David Marenger		"10 choses que je déteste de toi" ('99) Julia Stiles, Heath Ledger.			
RDI	4h30 RDI matin (week-end)				RDI en direct	RDI économie	Téléjournal Midi	National hebdo	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	7h30 Reflets	Science ou fiction	On n'est pas que des cobayes		Diambars "Le rêve"		TV5 le journal	Toutes les télés	Le destin de l'Inde Pt. 1 de 2 cont. ensuite		Le destin de l'Inde Pt. 2 de 2		Journal Suisse	Ports d'attache "Hô Chi Minh-Ville"		Mixeur	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	5h00 Salut, bonjour!		qu'est-ce qui mijote	Signé M route	Culture vélo	Qu'est-ce qu'on att.	TVA nouvelles	Viens voir ici	Infopublicité	Shopping TVA		Infopublicité Présentation d'une infopublicité.			"Broken Arrow" ('96) Christian Slater, John Travolta.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La Semaine verte		Téléjournal	Penthouse 5-0	La petite séduction		Les enfants de la télé		Médecins de combat "La vérité intérieure"		Téléjournal	Nouv.Sports/1800 s.	:10 "Débâcle à Wall Street" ('11) Paul Giamatti, Topher Grace.				:10 "Conspiration" ('01) Stanley Tucci.	
RDI	La Semaine verte		RDI en direct	RDI en direct	Découverte		Téléjournal	Collection Explora		Tout le monde 2/2	Téléjournal	À comm.	Téléjournal	National hebdo	Téléjournal	L'Épicerie	Découverte	
TV5	:55 Champion	Journal de France 2	Ma caravane au Québec "Victoriaville"		Cirque Le comité d'organisation fait appel à des artistes aux numéros toujours plus surprenants.				Un beau jour... Barbara		TV5lejournal/Afrique	:35 On n'est pas couché Laurent Ruquier est entouré d'invités de tous les domaines et commente avec eux.						
TVA	TVA nouvelles	"Hidalgo" ('03) Saïd Taghmaoui, Viggo Mortensen.					:15 "Air Bagnards" ('97) John Malkovich, Nicolas Cage.				:15 TVA nouvelles	:45 "X-Men (v.f.)" ('00) Patrick Stewart, Anna Paquin.				:45 "Le ravisseur" ('03) Asia Argento, Dennis Hopper.		

Dimanche 9 juin

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Bookaboo/Bookaboo	Manny et ses outils	Le club des cinq	Oniva	Le Jour du Seigneur		Découverte		Téléjournal Midi	La Semaine verte		Second Regard	Une heure sur terre		"Fantomâs" ('64) Louis De Funes, Jean Marais.			
RDI	4h30 RDI matin (week-end)				RDI en direct	L'Épicerie	Téléjournal Midi	À comm.	RDI en direct	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.						Journal de France 2	Téléjournal	Tout le monde 2/2
TV5	Humanima	Cliquez "Vinvin"	Temps présent		Kiosque		TV5lejournal/Technos	Amérikologie	Thalassa "Languedoc-Rousillon: Entre mer et lagunes"				Journal Suisse	Ouvrir une maison d'hôtes, ils l'ont fait!		Beaux palaces	:10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"C'est bien ma chance!" ('06) Chris Pine, Lindsay Lohan.				TVA nouvelles	Infopublicité	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité Présentation d'une infopublicité.			Qu'est-ce qu'on att.	"Garfield: Panne d'humour" ('08)		

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Dans l'oeil du dragon		Téléjournal	Découverte "Le toit du stade Delaney"		Pérusse cité	Les galas du grand rire 2012		Toujours un train Charles Dubois		Téléjournal	:25 Nouv. sports /:40 Amour du country		:40 "Moon (v.f.)" ('09) Kevin Spacey, Sam Rockwell.			:20 "Désir, danger" ('07) Joan Chen.	
RDI	Les grands report		RDI en direct	RDI en direct	Les grands report		Téléjournal	Collection Explora		Second Regard	Téléjournal	L'Épicerie	Téléjournal	Tout le monde 2/2	Téléjournal	À comm.	Les grands report	
TV5	À table!	Journal de France 2	Questions pour un super champion		"Imposture" ('05) Laetitia Chardonnet, Patrick Bouchitey.			:45 African race	Miroir	Amérikologie	TV5lejournal/Afrique	:35 Arte reportage		J'ai marché sur la terre "Pérou"		On n'est pas que des cobayes		Super champion
TVA	TVA nouvelles	Les gags Full Ado	LOL :-)	Dieu Merci! "Spécial défi oreillette"		"L'échange" Une femme combat un système corrompu pour retrouver son fils disparu. ('08) Gattlin Griffith, Angelina Jolie.					:15 TVA nouvelles	:45 "K-19: Terreur sour la mer" ('02) Harrison Ford, Liam Neeson.						Infopublicité



OFFRE D'EMPLOI

GÉRANT(E)

La Paroisse Cathédrale de Saint-Boniface est à la recherche d'un(e) gérant(e).

Les responsabilités du gérant sont :

- la gestion des finances;
- la gestion du personnel et des bénévoles;
- l'entretien des propriétés;
- les relations publiques et le tourisme.

Les qualifications pour ce poste sont :

- une formation en administration des affaires (ou expérience équivalente);
- des connaissances des logiciels : Simply Accounting, Word, Excel, Outlook;
- communiquer en français et en anglais, à l'oral et à l'écrit;
- une expérience en gestion du personnel;
- une aptitude en communication et en service au public;
- l'aptitude et la capacité du travail autonome et en équipe;
- une compréhension de la vie d'une paroisse;
- des compétences de leadership;
- l'expérience de coordonner des évènements.

Contrat : temps plein

Échelle de salaire : à négocier

Entrée en fonction : dès que possible

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur curriculum vitae **avant le 10 juin 2013** à :

Marcel Carrière, curé
Paroisse-Cathédrale de Saint-Boniface
190, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Téléphone: 204-233-7304
mcarriere@cathedralestboniface.ca

SARA RIEL INC.
Conseiller ou conseillère en PLACEMENT PROFESSIONNEL
POSSIBILITÉ D'EMPLOI

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE – poste temporaire à temps plein, à partir de la date de recrutement jusqu'au 31 mars 2014, avec possibilité de prolongation

Sara Riel Inc. accepte actuellement les candidatures au poste ci-dessus pour son programme de placement professionnel. Le programme vise à aider les personnes aux prises avec des questions de santé mentale qui veulent retourner sur le marché du travail.

Fonctions :

Ce poste diversifié exige de la personne qu'elle soit souple et capable de travailler en équipe. La principale responsabilité consiste à fournir soutien et assistance aux clients afin qu'ils conservent leur emploi. Les autres fonctions sont notamment les suivantes : counseling de soutien, enseignement en classe de compétences générales de travail, réception des demandes, évaluation, etc.

Qualifications :

- diplôme de premier cycle en sciences sociales ou en sciences du comportement;
- deux années d'expérience en prestation de services de santé mentale, de counseling ou de service social;
- capacité de communiquer efficacement verbalement et par écrit.
- capacité de se présenter de façon professionnelle aux clients, aux employeurs et à la collectivité;
- la connaissance des difficultés auxquelles font face les bénéficiaires de soins de santé mentale est un atout.

Exigences :

- vérification récente du casier judiciaire et du Registre concernant les mauvais traitements;
- certificat valide d'intervention non violente en situation d'urgence, conformément aux normes établies par Sara Riel Inc.;
- formation appliquée en techniques d'intervention face au suicide (ASIST);
- le bilinguisme dans les deux langues officielles est un atout.

Citer le n° de concours : **WPF-13-002**

Envoyer les c.v. à :
Ressources humaines
Sara Riel Inc.
66, avenue Moore
Winnipeg (Manitoba) R2M 2C4
Téléc. : 235-0299
Courriel : tarjoon@sararielinc.com

Date limite de soumission des demandes : Le 5 juin 2013 avant 16 h.

Ce poste fait partie du Syndicat des employés du gouvernement du Manitoba.



Le Fonds Hôpital Ste-Anne Fund Inc.

cherche à pourvoir un poste de

Directeur administratif ou directrice administrative – agent ou agente de financement

Offre d'emploi

Le ou la titulaire du poste relève du conseil d'administration du Fonds Hôpital Ste-Anne pour l'administration de son énoncé de mission et de l'intégrité de ses objectifs. Cette personne s'occupe des campagnes de financement, de la planification stratégique, de l'administration budgétaire, de la gestion d'événements de campagne de fonds et des relations publiques.

Au sujet de l'Hôpital Sainte-Anne

Situé à Sainte-Anne, Manitoba, cet établissement bilingue de 21 lits offre depuis 1954 des soins médicaux, cardiaques, chirurgicaux, obstétriques et palliatifs, en français et en anglais.

Au sujet du Fonds Hôpital Ste-Anne

Le Fonds a pris naissance en 1988 dans le but de fournir à l'Hôpital Ste-Anne des équipements et services non financés par Santé Manitoba. Grâce au soutien de ses généreux donateurs, l'hôpital peut se doter d'équipements de pointe et mener à bien ses projets de réaménagement.

Compétences recherchées

- expérience dans le financement progressif;
- aptitudes exceptionnelles dans les relations interpersonnelles, le leadership et l'analyse;
- idéalement, expérience antérieure dans le cadre d'une campagne de financement et connaissance de la philanthropie en milieu hospitalier;
- aptitude à comprendre les besoins et les intérêts de chaque donateur, corporation, organismes et autres bailleurs de fonds, afin d'établir des relations mutuellement avantageuses avec l'hôpital et le Fonds;
- excellentes aptitudes en communication écrite et capacité de s'exprimer en public;
- un permis de conduire en règle et l'accès constant à un véhicule sont requis pour ce poste vu les déplacements fréquents sur place et dans la région;
- maîtrise du français et de l'anglais.

Salaire : rémunération de base et possibilité de prime.

Pour de plus amples renseignements au sujet de ce poste, veuillez consulter le site du fonds à **www.fondshopitalsteanne.ca**.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à **info@fondshopitalsteanne.ca** ou à

Fonds Hôpital Ste-Anne Fund Inc.
52, rue St-Gerard
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C4

Date limite : le 10 juin 2013



TEACHERS' RETIREMENT ALLOWANCES FUND
CAISSE DE RETRAITE DES ENSEIGNANTS

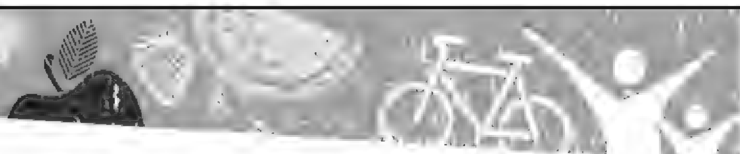
RÉCEPTIONNISTE BILINGUE - CONTRAT D'UN AN

La Caisse de retraite des enseignants (TRAF) administre le régime de retraite de plus de 35 000 enseignantes et enseignants actifs, anciens ou à la retraite des écoles publiques du Manitoba. Nous sommes un organisme qui favorise le travail d'équipe et qui a à cœur de fournir des services exemplaires à ses membres. Nous recherchons une personne pouvant occuper un poste à temps plein de réceptionniste bilingue pour une période d'un an.

La personne choisie fera preuve de professionnalisme, aura de l'initiative et des habiletés supérieures de communication interpersonnelle; elle sera bilingue (français et anglais) et aura de l'expérience à titre de réceptionniste. Elle doit posséder un sens exceptionnel de l'organisation et la capacité d'exécuter diverses tâches dans un bureau occupé.

TRAF offre d'excellentes conditions de travail, des salaires concurrentiels et un ensemble complet d'avantages sociaux. Les candidates et candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 5 juin 2013 à info@traf.mb.ca.

Nous remercions toutes les personnes qui s'intéressent au poste; cependant, nous communiquerons seulement avec celles qui seront convoquées à une entrevue.



Le Centre de santé Saint-Boniface Inc. est un centre francophone qui offre des services de santé primaire dans les deux langues officielles aux gens d'expression française de Winnipeg et à la population de Saint-Boniface.

En conformité avec les buts, objectifs et mandat du Centre de santé, une connaissance approfondie des deux langues officielles est requise pour ce poste.

Diététiste-nutritionniste communautaire

POSTE SYNDIQUÉ À TEMPS PARTIEL (0,6 ETP) ET D'UNE DURÉE DÉTERMINÉE (17 JUILLET 2013 AU 18 JUILLET 2014) — CONGÉ DE MATERNITÉ QUI PEUT EXPIRER PLUS TÔT QUE PRÉVU, SOUS RÉSERVE D'UN PRÉAVIS ÉCRIT D'AU MOINS DEUX (2) SEMAINES

Sous la supervision générale de la chef des programmes et des opérations et en tant que membre d'une équipe interdisciplinaire, la personne choisie est chargée de :

- fournir des services professionnels aux clients du Centre de santé et de la collectivité;
- planifier et de mettre en œuvre des projets ou initiatives de nutrition;
- offrir des conseils nutritionnels aux particuliers, aux couples, aux familles, à l'équipe interdisciplinaire ou à des groupes;
- participer à la planification, à l'élaboration et à l'évaluation des services nutritionnels du Centre de santé offerts dans la collectivité;
- initier des activités de développement communautaire visant la nutrition;
- offrir des services de consultation en matière de nutrition aux professionnels de la santé internes et externes, ainsi qu'aux organismes.

Exigences du poste

- Baccalauréat en nutrition et en alimentation décerné par une université reconnue ou baccalauréat en sciences avec spécialisation en nutrition et en alimentation.
- Remplir les critères d'admissibilité de l'Ordre des diététistes du Manitoba.
- Capacité de travail dans un environnement informatisé.
- Connaissance approfondie des techniques de consultation, d'évaluation et d'intervention thérapeutique en vigueur.
- Certificats de casier judiciaire et de registre des cas d'enfants maltraités satisfaisants.

Salaire : selon la convention collective du syndicat SEGM

Veuillez soumettre votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, **avant le 12 juin 2013**, à :

Madame Liliane Prairie
409, avenue Taché, salle D1048, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6
Téléphone : 204-237-2019 Télécopieur : 204-953-2260
Courrier électronique : lprairie@centredesante.mb.ca

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature, cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes choisies pour une entrevue.



www.centredesante.mb.ca

Division scolaire RED RIVER VALLEY School Division



est à la recherche d'un(e)

enseignant(e), maternelle
École St. Malo School
contrat temporaire à 60 % (lundi, mercredi, vendredi)
(Du 3 septembre 2013 au 27 juin 2014)

École St. Malo est une école à double voies de la maternelle à la 8e année d'environ 160 élèves. L'école est située à Saint-Malo, environ 40 minutes au sud du Périmètre en suivant l'autoroute 59.

Poste disponible jusqu'à ce qu'il soit comblé.

Les candidat(e)s doivent :

- posséder un brevet d'enseignment au Manitoba;
- démontrer la capacité de travailler en équipe;
- avoir d'excellentes compétences langagières dans les deux langues officielles;
- adhérer à la philosophie de l'école;
- adhérer à la philosophie de l'inclusion;
- pouvoir intégrer la technologie dans leur enseignement;
- avoir une connaissance de la philosophie du cycle élémentaire;
- une connaissance des programmes d'études;
- être familier(ière)s avec la pédagogie, l'apprentissage et les stratégies d'évaluation courantes;
- avoir d'excellentes habiletés de communication et d'initiative.

Suzanne Rémillard, directrice
École St. Malo School
Téléphone : (204) 347-5255 • Télécopieur : (204) 347-5021
Courriel: sremillard@rrvsd.ca

Votre **carrière** de rêve vous attend...



ADJOINT.E EXÉCUTIF.IVE
Situé à Notre-Dame-de-Lourdes
Poste à terme, Temps plein
Concours SS-0009

PRÉPOSÉ.E À L'ENTRETIEN ET SERVICE DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS
Centre médico-social DeSalaberry, St.Pierre
Bilingue, terme d'été, 1,0 ETP

PRÉPOSÉ.E À LA RÉCEPTION
Hôpital Ste-Anne, Ste-Anne
Bilingue, occasionnel

INFIRMIERS.ÈRES AUTORISÉS.ES ET INFIRMIERS.ÈRES AUXILIAIRES
Temps plein • Temps partiel • Occasionnel
Diverses localités

Pour visualiser des profils de poste détaillés pour toutes les offres d'emploi courantes, veuillez visiter notre site web www.southernhealth.ca

...avec le **style de vie** que vous méritez.

GRAPHISTE

The UPS Store® St. Boniface



The UPS Store#375 à Saint-Boniface est à la recherche d'un(e) graphiste. La personne choisie travaillera aussi à un comptoir de vente.

Visitez le site Web
http://theupsstore.ca/
pour d'autres informations.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à :
Marcel.Hebert@shaw.ca

Postes à combler



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Enseignant(e) – 4e et 5e année
Contrat temporaire 100%

Enseignant(e) – Cours et niveaux variés
Contrat temporaire 30%

Enseignant(e) – Cours et niveaux variés
Contrat temporaire 34%

Trisha Dubé, directrice par intérim
École communautaire Saint-Georges
Tél. : (204) 367-4224
Date limite : le 4 juin 2013



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

Vous avez des évènements à signaler dans les régions suivantes?

Notre-Dame-de-Lourdes
Ritchot • Saint-Léon
Saint-Claude
Somerset • Saint-Lupicin
• Saint-Laurent

N'hésitez pas à contacter
Daniel Bahuaud

Saint-Pierre • Saint-Malo
Otterburne
• Saint-Jean-Baptiste
• Saint-Joseph • Letellier

N'hésitez pas à contacter
Miguel Lachance

Sainte-Anne
• La Broquerie • Marchand
• Lorette • Saint-Georges
• Saint-Lazare
• Sainte-Rose-du-Lac
•Sainte-Geneviève • Laurier

N'hésitez pas à contacter
Camille Harper-Séguy

204 237-4823 ou
1 800 523-3355

La LIBERTÉ

Sara Riel Inc.
Programme Force de placement professionnel
POSSIBILITÉ D'EMPLOI

Prospecteur/Prospectrice d'emplois – Poste à temps plein à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2014, avec possibilité de prolongation

Sara Riel Inc. reçoit présentement les candidatures pour le poste ci-dessus rattaché à son programme Force de placement professionnel. Ce programme vient en aide aux personnes ayant des problèmes de santé mentale et qui veulent réintégrer un marché du travail compétitif.

Responsabilités :

- faciliter la partie des ateliers qui traitent de la recherche d'emploi;
- fournir du soutien et de l'aide aux clients et aux clientes dans leur recherche d'un emploi;
- assurer la liaison avec les organismes et les employeurs dans le but d'accroître les occasions de placement pour un travail concurrentiel;
- promouvoir les clients et les clientes auprès d'employeurs potentiels pour des occasions de travail concurrentiel.

Qualifications

- diplôme d'études de 1er cycle ou certificat en marketing, ressources humaines ou tout autre domaine d'études connexes;
- une année d'expérience dans les domaines du marketing, des ventes ou des ressources humaines, centrée sur l'aide ou la promotion de personnes pour un marché du travail concurrentiel;
- une expérience de travail avec des personnes ayant une déficience constitue un atout.

Exigences

- certificat valide d'intervention non-violente en situation de crise;
- certificat de Formation appliquée en techniques d'intervention face au suicide;
- attestation de vérification récente de casier judiciaire et du registre concernant les mauvais traitements infligés aux enfants;
- permis de conduire valide;
- avoir un véhicule est un atout;
- être bilingue dans les deux langues officielles constitue un atout.

Numéro de concours : WPF 13-001

Adresse à laquelle envoyer votre cv :

Ressources humaines
Sara Riel Inc.
66, avenue Moore
Winnipeg (MB) R2M 2C4
Télécopieur : 204-235-0299
Courriel : tarjoon@sararielinc.com

Date de clôture du concours : Le 5 juin 2013 avant 16 h

Ce poste est syndiqué (Manitoba Government and General Employees Union).

Rivière Seine River

La Division scolaire Rivière Seine est présentement à la recherche d'un(e) candidat ou candidate pour remplir le poste de

Technicien de bibliothèque

pour travailler à l'école St. Norbert Immersion qui est située à Winnipeg, MB. Ce poste sera permanent, 7,0 heures/jour et débutera en août 2013.

Prière de visiter le site Internet
www.srsd.mb.ca
pour plus d'information concernant ce poste et d'autres postes disponibles.

GARDERIE LES PETITS AMIS DAY CARE INC.

La Garderie Les Petits Amis est à la recherche d'un(e)
éducateur(trice) II, III ou ASE

Les personnes intéressées doivent :

- posséder un diplôme EJE II ou EJE III;
- ou avoir ASE;
- être bon(ne) communicateur (trice);
- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit;
- démontrer la capacité de travailler en équipe;
- être responsable et avoir un moyen de transport.

Nous offrons :

- un salaire compétitif selon le syndicat;
- une assurance de Groupe à travers Desjardins Financial Security;
- un plan de pension, Multi-Sector Pension Plan.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et trois noms de référence à :

Raymond Chartier, Directeur
Garderie Les Petits Amis
88, chemin Arena
Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba) R5H 1G6

Téléphone : 204-422-8933 • Télécopieur : 204-422-6116
Courriel : garderie@mymts.net

APF – Association de la presse francophone

PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 (800) 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 12 h**. *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Tél. : 204 237-4823
Téléc. : 204 231-1998

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	*Nombre de semaines* 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	12,35 $	19,70 $	22,85 $	26,00 $	29,14 $	32,30 $	35,45 $	38,60 $	41,75 $	44,90 $
21 à 25	13,40 $	21,80 $	26,00 $	30,20 $	34,40 $	38,60 $	42,80 $	47,00 $	51,20 $	55,40 $
26 à 30	14,45 $	23,90 $	29,15 $	34,40 $	39,65 $	44,90 $	50,15 $	55,40 $	60,65 $	65,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 14,45 $**

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

JARDINS ST-LÉON GARDENS

www.stleongardens.com

SERVICES PAYSAGERS : « Power Rake », aération, nettoyage de vos cours, rotoculture pour vos jardins et parterres, fertilisation de vos gazons. Tél. : Jardins St-Léon au cellulaire 204 791-8834 ou 204 237-7216. Visitez notre site Web **www.stleongardens.com.**
171-

RECHERCHE

L'ÉCOLE SOFIYA, M à 12e année, est à la recherche d'enseignant(e)s pouvant enseigner en français et en anglais, pour l'année scolaire 2013-2014, à temps plein ou à temps partiel. Les candidat(e)s doivent être titulaires d'un brevet d'enseignement du Manitoba. Veuillez envoyer votre CV à : ecolesofiyaschool@mts.net
188-

À VENDRE

APPARTEMENT DE 2 CHAMBRES À COUCHER, 5 minutes de l'USB. Entrée privée, stationnement. Disponible immédiatement. 965 $/mois, tous les services compris sauf l'électricité. Composez le 204 770-4912.
189-

RETROUVEZ NOS EMPLOIS SUR WWW.LA-LIBERTE.MB.CA!

MAISON DE 4 CHAMBRES À COUCHER, salle à dîner, salon, 2 salles de bain, grande cuisine, salle familiale et grande cour. 158, promenade Enfield. Tél. : 204 237-6334.
190-

Nécrologies

Yvonne Paquin
(née Boulet)



À la douce mémoire de notre mère, grand-mère, sœur, tante et amie, décédée paisiblement le 18 mai 2013 à l'âge de 90 ans.

Yvonne (Boulet) Paquin est née le 20 septembre 1922 à Dunrea, Manitoba, l'avant-dernière de 15 enfants, survécue par son cher frère Napoléon. Elle a épousé Fernand Paquin le 17 septembre 1949 et les 59 prochaines années passées ensemble étaient baignées d'amour et de dévouement, jusqu'au décès de Fernand en 2008.

Grand-mère, comme elle était affectueusement connue, était très fière de sa famille. Elle manquera à ses six enfants et leurs partenaires : Gilles (Patti), Myriam (Jim), Robert (Michelle), Michel (Jeannette), Paul (Susan) et Claude (Stacey) ainsi que ses treize petits-enfants Julien, Justin, Tarina, Nicole, Patrick, Natalie (Richard), Sara (Gavin), Manon (Stephen), Cedric (Geneviève), Jaqueline (Jonathan), Kendra, Rhea et Emilia et ses sept arrière-petits-enfants Tea, Christian, André, Angèle, Ivan, Brianne et Nicolas (on attend aussi un autre).

Grand-mère avait un grand cœur et aimait avec abondance sa chère famille. Elle savait prendre soin des autres et nous ressentions tous sa générosité. Dans la vie elle était tenace et intransigeante du point de vue de ses principes. Yvonne était dévouée à sa foi chrétienne où elle trouvait sa force durant les maintes épreuves de sa vie. Sa compassion pour les autres et sa capacité de voir la beauté dans le monde débordaient, même envers sa petite chienne Puff, qui, pour toutes fins pratiques, n'était pas du tout belle.

Yvonne adorait particulièrement la musique et l'art. Elle aimait dessiner et peindre des tableaux de paysages, de personnages et surtout des fleurs et des animaux. Suite à la mort de Fernand, son piano est devenu son compagnon où elle se mettait souvent à jouer et chanter. Lors de sa dernière Fête des Mères quelques jours avant son départ, elle a chanté « On revient toujours » avec sa fille Myriam, un cadeau tout à fait spécial qu'on a pu enregistrer.

Elle nous manquera beaucoup et elle ne sera point oubliée.

La famille souhaite remercier les membres du personnel d'Actionmarguerite Saint-Vital (Foyer Valade) pour leur compassion et leurs soins affectueux durant les derniers mois de sa vie.

Une célébration de la vie d'Yvonne suivie d'une messe des funérailles a eu lieu le samedi 25 mai 2013 à la Cathédrale de Saint-Boniface.

Au lieu de fleurs, on vous invite à faire un don au nom d'Yvonne Paquin à la Cathédrale de Saint-Boniface ou à Actionmarguerite.

Des messages de condoléance peuvent être envoyés à www.desjardinsfuneralchapel.ca.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

DESJARDINS
233-4949
1-888-233-4949



Antoinette Marie Marion
(née St. Godard)



Le 16 mai 2013 à l'âge de 88 ans est décédée paisiblement Antoinette Marion épouse de feu Amédée (Pit) Marion.

Elle laisse dans le deuil ses huit enfants, Gisèle (Patrick), Diane, Donald (Beverley), Guy (Diane), Jacinthe (Ian), Nicole (Leonard), Louise (Cal) et Lisette (Daniel) ainsi que 20 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants, ses quatre sœurs, trois frères et leurs familles et ses belles-sœurs et beaux-frères et leurs familles, du côté Marion.

Maman avait une très grande foi qu'elle a passée à sa famille. Elle était très dévouée à sa famille et aimait bien les gâter avec son bon pain frais, son sucre à la crème et sa tourtière. Elle avait une mémoire vive jusqu'aux derniers jours. Elle aimait voyager, camper, jouer aux cartes et écouter de la musique. Ses nombreux amis du Chalet Saint-Norbert et ses proches connaissances lui manqueront. Nous t'aimons chère maman.

Les funérailles ont eu lieu à l'église catholique Saint-Norbert le 21 mai 2013 à 11 h.

Un merci à toute l'équipe de 4S à l'Hôpital général Victoria et Dr Hayward.

Au lieu d'offrir des fleurs, des dons peuvent être faits au nom d'Antoinette Marion à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

CHRONIQUE RELIGIEUSE



MARYSE CHARTIER

La Montée à la Trappe

J'ai toujours aimé marcher dehors. Beau temps, mauvais temps, été ou hiver, on peut me voir me promener durant mes pauses ou en soirée. Ces promenades me permettent de me recentrer sur ce qui compte vraiment et de cheminer intérieurement. C'est sans doute un peu pourquoi j'ai choisi de participer aux deux dernières éditions de la Montée à la Trappe.

En quelques lignes, la Montée à la Trappe, c'est un pèlerinage bilingue d'une journée qui commence au petit village de Bruxelles et se termine au monastère Notre-Dame-des-Prairies près de Holland. Les participants, des étudiants universitaires de l'Université de Saint-Boniface et de l'Université de Manitoba pour la plupart, mais aussi des anciens et des membres du personnel, sans oublier Mgr LeGatt, parcourent environ 10 kilomètres à pied. En route, tout en admirant le paysage automnal grandiose de la Montagne (cette activité annuelle se déroule le 2e ou le 3e samedi du mois de septembre), ils méditent et échangent sur l'évangile des disciples d'Emmaüs. Et, comme ces deux disciples, leur périple se termine par la célébration de l'Eucharistie au monastère des cisterciens de la stricte observance, mieux connu sous le nom de trappistes.

J'ai reçu plusieurs grâces lors de ma participation aux deux dernières Montées. En marchant à travers champs et vallées, je me trouvais loin de mon environnement quotidien. Ce dépaysement m'a aidée à prendre un certain recul par rapport à ma vie et aussi à m'ouvrir davantage à ce que le Seigneur et les autres participants, parfois de parfaits inconnus, avaient à m'offrir.

De fait, l'aspect collectif de la Montée s'est révélé particulièrement enrichissant pour moi. Au fil des échanges avec mes compagnes et mes compagnons de route, il m'a rappelé que, en tant que chrétienne, je chemine avec une multitude de gens dont le parcours et les dons diffèrent des miens, mais qui ont le même objectif que moi : approfondir leur relation avec Dieu, chercher de la sainteté et créer un monde meilleur. De plus, en commençant la Montée dans l'église presque centenaire de Bruxelles, je me suis rappelée la multitude de chrétiens qui m'ont précédée et que je marchais à la suite de millions de disciples de Jésus et que c'est en bonne partie grâce à leurs efforts de suivre le Seigneur que la foi chrétienne m'a été transmise. Bref, je réalisais que ce pèlerinage d'une journée s'inscrivait dans une aventure beaucoup plus grande.

Une autre grâce que j'ai reçue lors de mes participations à la Montée est une meilleure compréhension de différentes parties de la messe. D'abord, les questions de réflexion et les échanges sur les lectures et l'évangile du soir de Pâques m'ont fourni un nouvel éclairage sur des textes parce que je me trouvais, littéralement, dans les chaussures des disciples d'Emmaüs (j'imagine qu'en réalité ces derniers portaient des sandales, mais bon). Comme eux, j'avançais sur une route poussiéreuse (vive les routes de campagne!). Également comme eux, je découvrais peu à peu une nouvelle couche de ma foi. J'ai aussi découvert les prières universelles sous un jour nouveau. En cours de route, les animateurs nous ont demandé de nous mettre deux par deux et de confier à l'autre une situation difficile dans notre vie et de demander à cette personne de porter cette intention dans ses prières et vice versa. Cette démarche m'a conscientisée au fait que lors des prières universelles je ne priais pas pour une masse indistincte et impersonnelle, et c'est comme si sur des silhouettes floues étaient apparus des visages. Finalement, étant donné que la Montée est une expérience de foi qui se vit à la fois à travers le corps et l'esprit, j'ai compris que la messe n'est pas un rituel statique (ce qui s'oublie facilement puisqu'on passe beaucoup de temps à la même place à la messe), mais un cheminement, un processus, par lequel Dieu cherche à m'attirer plus près de son cœur brûlant d'amour.

C'est ce que je souhaite à chacun d'entre vous, de participer cet été à une activité de foi qui engage le corps et l'esprit, l'individuel et le collectif, que ce soit la Montée en septembre ou une autre expérience qui rappelle que Dieu a toujours de nouvelles perles à nous offrir.

RICHER

Archives en devenir

Les assoiffés de renseignements généalogiques et de l'histoire de Richer et ses environs pourront s'abreuver des archives compilées par la Corporation du site historique de l'Enfant-Jésus.

Daniel BAHUAUD

« Lorsque la Corporation du site historique Enfant-Jésus (CHEJ) a entamé, en 2007, son projet de restauration de l'église patrimoniale de Richer, personne ne songeait à des archives historiques, lance l'archiviste de l'organisme, Patricia Gendreau. Or, compte tenu de la demande, il fallait se plier à l'évidence : Richer avait besoin d'archives. »

C'est ainsi que Patricia Gendreau, et son époux, Marcel Gauthier, se sont mis à chercher des renseignements, collectionner des photos et artéfacts, pour ensuite les préserver et les partager.

« Plus les résidants et anciens de la région prenaient connaissance du projet de restauration, et de son progrès au fil des années, plus ils s'intéressaient au passé de la région, explique le secrétaire de la CHEJ, Marcel Gauthier. Au fond, le fait que nous y travaillons est un peu le reflet du succès de ce grand projet. »

En fait, le contenu des archives collectées par le couple, reflète également leurs origines dans la restauration de l'église de l'Enfant-Jésus.

« On a d'abord commencé à collectionner des renseignements sur l'église, explique Patricia Gendreau. Sur l'édifice, le cimetière et l'ancien couvent, aujourd'hui le Centre Saint-Joseph. Et puis les gens nous posaient des questions sur le village, et ses familles principales. En cherchant des réponses, on s'est mis à faire l'histoire orale des Anciens. Le tout a fait boule de neige. »



photo : Daniel Bahuaud

Patricia Gendreau et Marcel Gauthier, avec un échantillon des documents historiques qu'ils ont compilés et numérisés.

En effet, les archives touchent également l'histoire des sept écoles qui étaient autrefois dans la région, la vie du fondateur de Richer, Jean-Baptiste Thibault, les contributions des religieuses de Saint-Joseph et, plus généralement, l'histoire des trois cultures dominantes de Richer et des environs, c'est-à-dire les Métis francophones, les Canadiens-français et les Français venus s'installer depuis l'Europe.

« Notre but est de fournir, à Richer, une base de données et d'artéfacts qui serviront de point de départ pour les gens voulant entamer des recherches, explique Marcel Gauthier. Sans remplacer le Centre du patrimoine et les musées, nous avons plusieurs documents premiers – des lettres et des photos - que nous avons numérisés avec la permission des organismes ou des particuliers. »

« Tout est catalogué, avec tables des matières et autres outils pour faciliter la recherche des documents, ajoute Patricia Gendreau. Et il y a des copies papier, facilement consultables. »

Le seul hic, c'est qu'à l'heure actuelle, les archives sont chez Patricia Gendreau et Marcel Gauthier, déposées dans une salle que le couple y a consacrée.

« Au fur et à mesure que la restauration de l'église se poursuit, il sera possible de les déposer là, dans une salle où la température et l'humidité sont contrôlés, fait remarquer Marcel Gauthier. Idéalement, ce que la CHSJ aimerait avoir, c'est un siège social, avec entrepôt d'archives. À présent, nous n'en sommes pas rendus là. Mais c'est définitivement un rêve à long terme. »

Entre-temps, les personnes voulant se prévaloir des archives peuvent contacter Patricia Gendreau ou Marcel Gauthier, au 204-422-6880.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

Abonnez-vous à La Liberté

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ❒	36,75 $ ❒
2 ans	56,00 $ ❒	63,00 $ ❒

Nom

Prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ______________________ Expiration : ________

❒ MasterCard : ______________________ Expiration : ________

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté*)*

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4